

ENSEIGNER

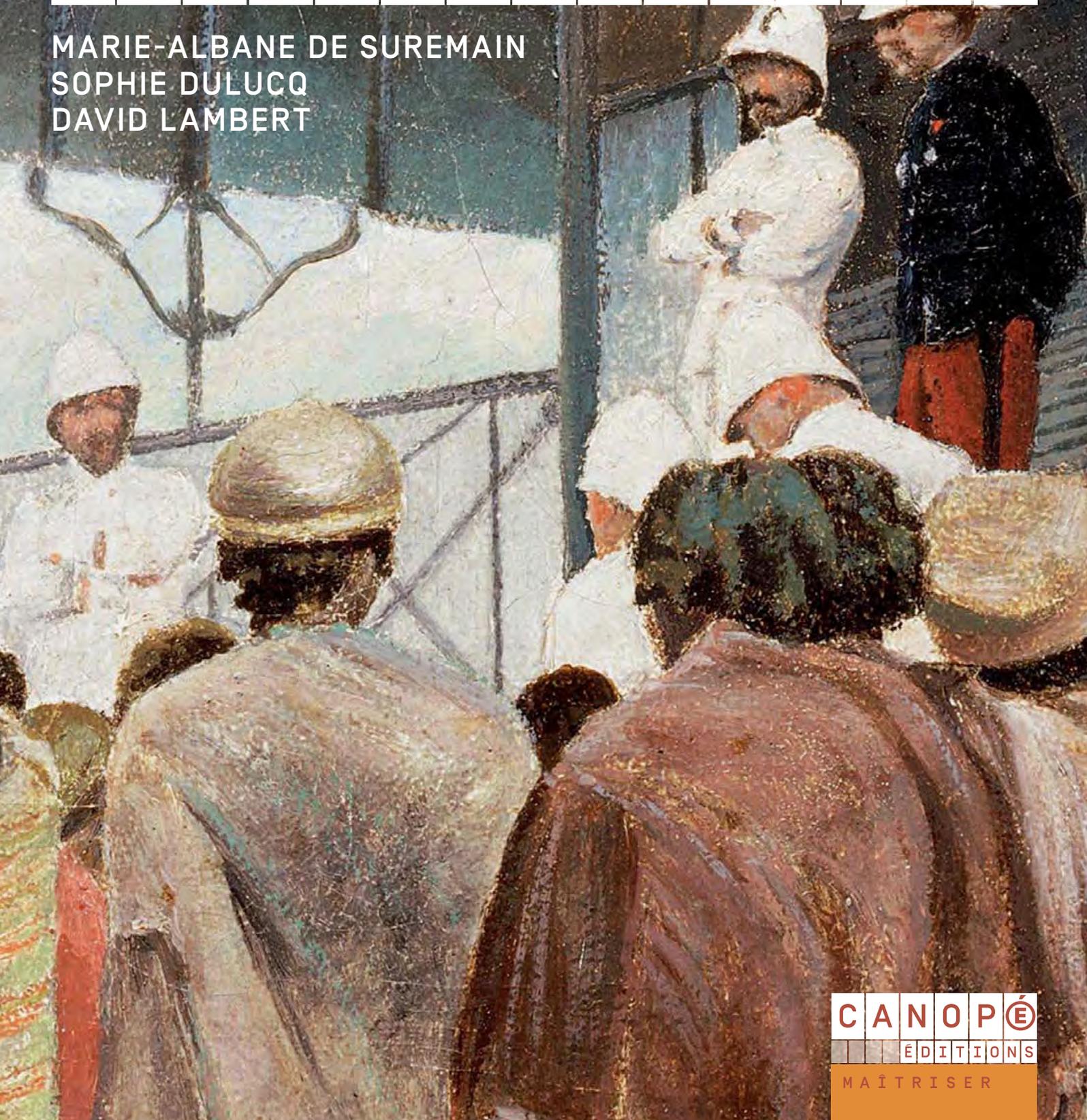
LES

COLONISATIONS

ET LES

DÉCOLONISATIONS

MARIE-ALBANE DE SUREMAIN  
SOPHIE DULUCQ  
DAVID LAMBERT



CANOPÉ

ÉDITIONS

MAÎTRISER

### Remerciements

Marie-Albane de Suremain, Sophie Dulucq et David Lambert remercient tout particulièrement Colette Zytnicki, professeure d'histoire contemporaine à l'université Toulouse-Le Mirail, qui a participé à la conception initiale de cet ouvrage, ainsi que les enseignants de l'académie de Toulouse membres du groupe de recherche formation sur l'histoire du fait colonial piloté par Sophie Dulucq entre 2006 et 2009 : Anne Devlaeminck, Jean-Louis Donnadiou, Jérôme Girard, Bernard Meyer et Marie Polderman. Ils tiennent aussi à remercier très chaleureusement les membres de Canopé Créteil et du Musée national de l'histoire de l'immigration qui ont soutenu ce projet avec patience et continuité, notamment Gilles Gony, Isabelle Sébert et Marylène Duteil. Que soient tout aussi vivement remerciés les chercheurs, professeurs et formateurs de l'académie de Créteil, dont les réflexions, discussions et échanges en formation ont été aussi stimulants que fructueux, en particulier Marianne Bousuge, Sylvain Chavarybeyre, Antonio de Almeida Mendes, Marcel Dorigny, Éric Mesnard, Anne Moreau, Sylvie Thénault, ainsi que les professeurs rencontrés lors de stages de formation initiale ou continue, dans l'académie de Créteil, mais aussi dans celle d'Aix-Marseille, d'Antilles-Guyane, de Bordeaux, Lille, Montpellier, Nantes, Orléans-Tour, Paris, Toulouse, Versailles... Leurs interrogations et la pertinence de leurs réflexions ont permis de mieux saisir les difficultés rencontrées, les besoins exprimés et de faire mûrir la réflexion didactique. Ils sont trop nombreux pour être tous cités, mais qu'ils soient ici sincèrement remerciés, et puisse cet ouvrage répondre à certaines de leurs questions et leur être utile.

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif dont l'élaboration a duré plusieurs années et pour lequel de multiples soutiens ont été reçus. Sans eux, cette œuvre de longue haleine n'aurait pu voir le jour.

Accédez gratuitement sur [reseau-canope.fr](http://reseau-canope.fr) (via la notice de l'ouvrage) à des contenus associés.

### Directeur de publication

Jean-Marc Merriaux

### Directrice de l'édition transmédia et de la pédagogie

Michèle Briziou

### Directeur artistique

Samuel Baluret

### Coordination éditoriale

Marylène Duteil, Isabelle Sébert

### Secrétariat d'édition

Marylène Duteil

### Iconographie

Nicolas Hussonnois, Laurence Geslin

### Correction

Monika Gabbay, Isabelle Le Quinio

### Mise en pages

Pierre-Paul Harrington

### Conception graphique

DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

### Illustration de couverture

Rajesy (1860-1926), *Scène de la vie coloniale à Madagascar, 1904*, huile sur toile, 41 x 53 cm.

© GettyImages / DEA / G. DAGLI ORTI

ISSN : 2416-6448

ISBN : 978-2-240-03952-1

© Réseau Canopé, 2016

(établissement public à caractère administratif)

Téléport 1 – Bât. @ 4

1, avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope Cedex

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

# SOMMAIRE

7	<b>INTRODUCTION</b>
15	<b>LA COLONISATION DANS LA LONGUE DURÉE : XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE</b>
19	L'expansion impériale européenne à l'époque moderne
27	La redistribution des cartes impériales
33	Une nouvelle expansion impériale
41	<b>LES MULTIPLES RESSORTS DE LA DOMINATION COLONIALE</b>
47	Instaurer et faire régner l'ordre colonial
57	Perpétuer un ordre inégal
	<b>DOSSIERS PÉDAGOGIQUES</b>
67	La pacification en Afrique de l'Ouest à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle
73	Le régime de l'indigénat en Afrique-Occidentale française au début du XX <sup>e</sup> siècle
77	Le « caoutchouc rouge » : les méfaits des compagnies concessionnaires en Afrique centrale dans les années 1900
85	<b>LA COLONISATION AU QUOTIDIEN : ENTRE DOMINATIONS ET INTERACTIONS</b>
91	Des sociétés aux visages multiples
99	Travail sous contrainte et perspectives de promotion sociale
107	Dynamiques culturelles
	<b>DOSSIERS PÉDAGOGIQUES</b>
117	Entre hiérarchie, racisme et proximité : enfants néerlandais et Indonésiens
123	Vivre en ville en situation coloniale
133	Témoignage d'une femme africaine sur sa vie au temps colonial
139	Le français-tirailleur
145	<b>MOBILITÉS ET CIRCULATIONS INTER/INTRA IMPÉRIALES</b>
149	Un monde de plus en plus mobile
157	Migrants des colonies et colonies de migrants
173	L'impact des mondes coloniaux sur les métropoles
	<b>DOSSIERS PÉDAGOGIQUES</b>
181	Le carrefour sud-africain à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle

187	Les circulations coloniales : épreuves individuelles et ruptures sociales
195	L'Exposition coloniale de Vincennes : mythe et réalités
<b>207</b>	<b>RÉSISTANCES, NATIONALISMES ET DÉCOLONISATIONS</b>
211	De multiples formes de résistance
217	Le kaléidoscope des indépendances
229	Héritages et questions post(-)coloniaux
	<b>DOSSIERS PÉDAGOGIQUES</b>
241	De multiples formes de résistance à la colonisation
245	La diversité des revendications politiques anticoloniales
253	L'indépendance de l'Inde
259	L'indépendance de l'Algérie
<b>275</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAFIE</b>
<b>279</b>	<b>LES AUTEURS</b>

# INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1990, les questions liées à la colonisation, la décolonisation ou la postcolonialité des sociétés contemporaines ont acquis une visibilité croissante dans l'espace public : les ouvrages, parfois richement illustrés, les expositions, commémorations, ou manifestations, émissions de radio ou de télévision, etc., se sont multipliés. Ce regain d'intérêt pour l'étude de la période coloniale dont les héritages permettent de mieux comprendre le présent a aussi trouvé sa traduction dans l'enseignement.

Au fil de leurs réécritures successives, les programmes ont maintenu les points relatifs à la traite négrière et à l'esclavage, essentiels pour comprendre la colonisation à l'époque moderne, comme ceux liés à la colonisation et à la décolonisation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, tout en faisant évoluer leur place et leurs significations. Depuis 1983, les élèves ont rencontré au moins une fois la guerre d'Algérie dans leur parcours scolaire. Des réformes se sont succédé depuis le début des années 2000, à commencer par l'adaptation des programmes dans les DOM-TOM en 2000<sup>1</sup>, qui réserve un développement à l'économie de plantation et à l'esclavage. Puis, les programmes de l'école primaire et du secondaire, pour l'ensemble du territoire cette fois, ont fait une place spécifique à l'histoire des traites et des esclavages, en application de la loi dite Taubira adoptée le 21 mai 2001, qui stipule que « les programmes scolaires [...] accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent<sup>2</sup> ». Les programmes de 2008 ont prévu pour la classe de 4<sup>e</sup> (réforme appliquée à partir de 2011-2012) une introduction présentant les grandes puissances européennes et leurs domaines coloniaux au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un chapitre spécifique sur les traites négrières et l'esclavage, replacés dans le cadre du commerce triangulaire et de l'économie de plantation à l'époque moderne. Ces thématiques restent bien présentes dans les nouveaux programmes pour le cycle 4, publiés le 26 novembre 2015. Ils stipulent, pour la classe de 4<sup>e</sup>, que le premier thème de l'année, « Le XVIII<sup>e</sup> siècle, Expansion, Lumières et révolutions », traitera tout d'abord des « bourgeoisies marchandes, négoce internationaux, traites négrières et esclavage ». Ils précisent plus particulièrement que « l'étude des échanges liés au développement de l'économie de plantation dans les colonies amène à interroger l'enrichissement de la façade atlantique, le développement de la traite atlantique en lien avec les traites négrières en Afrique et l'essor de l'esclavage dans les colonies ». Un peu plus loin, dans le cadre du deuxième thème de l'année, « L'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », il est indiqué que l'on « présente également l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage »<sup>3</sup>.

Au lycée professionnel, depuis 2009, un des sujets d'étude du programme de la classe de seconde est consacré au « premier empire colonial français, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », thématique qui est en revanche quasiment absente du programme de la classe de seconde générale :

---

1 « Adaptation des programmes d'histoire et de géographie pour les enseignements donnés dans les DOM », *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 8, 24 février 2000.

2 Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité. [En ligne] [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr), rubriques Droit français; Les autres textes législatifs et réglementaires. Et aussi « Devoir de mémoire, mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions », BOEN n° 41, 10 novembre 2005; « L'esclavage dans les programmes scolaires », Éduscol, Desco, 5 mai 2006.

3 Consulter le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr).

seul le dernier item du dernier chapitre de ce programme envisage les abolitions de la traite et de l'esclavage, sans les inscrire explicitement dans un contexte colonial et sans qu'ait été abordée la mise en place de ces processus (si ce n'est au collège).

Quant à l'histoire des colonisations et des décolonisations à l'époque contemporaine, en dépit des différents allègements, elle occupe une place importante en classe de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup> générale. Elle reste bien présente dans le programme pour le cycle 4 publié le 26 novembre 2015 : en classe de 4<sup>e</sup>, dans le cadre du deuxième thème de l'année, « l'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », l'un des deux points indiqués est dédié aux « conquêtes et sociétés coloniales ». Les élèves étudieront comment « de nouvelles conquêtes coloniales renforcent la domination européenne sur le monde. On pourra observer les logiques de la colonisation à partir de l'exemple de l'empire colonial français. L'élève découvrira le fonctionnement d'une société coloniale ». En classe de 3<sup>e</sup>, les élèves commenceront l'étude du « monde depuis 1945 » (thème 2) en voyant comment « l'effondrement rapide des empires coloniaux est un fait majeur du second XX<sup>e</sup> siècle » et ils étudieront « les modalités d'accès à l'indépendance à travers un exemple au choix ». En classe de seconde, même si le programme ne mentionne pas explicitement l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle, le thème introductif sur « les Européens dans le peuplement de la Terre », et notamment « l'émigration d'Européens vers d'autres continents au cours du XIX<sup>e</sup> siècle », permet d'évoquer le cas des Dominions. En première L et ES, sont au programme « le temps des dominations coloniales » (thème 4), et en particulier « l'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations », ainsi que « la décolonisation », avec une attention particulière portée à « la guerre d'Algérie ». Symétriquement, en première S, c'est à travers le 3<sup>e</sup> thème de l'année, « La République française face aux enjeux du XX<sup>e</sup> siècle », que les élèves envisageront « la République face à la question coloniale » et seront conduits à traiter également de « l'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations », ainsi que de « la guerre d'Algérie ». En terminale, les élèves des séries ES, L aussi bien que S pourront travailler lors du premier thème de l'année, « Le rapport des sociétés à leur passé », sur « l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie<sup>4</sup> ».

Dans les séries technologiques, en terminale STMG, les élèves étudieront la « décolonisation et [la] construction de nouveaux États » (pour un tiers du volume annuel horaire dédié à l'histoire), le sujet d'étude portant au choix sur « l'Algérie de 1954 à 1962 » ou « l'Union indienne à partir de 1947 ». En terminale ST2S, ils s'intéresseront aussi à la « décolonisation et [la] construction de nouveaux États » en se focalisant cette fois « sur l'Afrique subsaharienne du milieu des années 1950 à la fin des années 1980 », le sujet d'étude portant sur Léopold Sédar Senghor ou sur l'Algérie de 1954 à 1962. Le paradoxe du programme de la classe de terminale professionnelle<sup>5</sup>, en revanche, est qu'il envisage la décolonisation de l'Algérie et de l'Inde alors que les programmes du lycée professionnel ont laissé de côté l'histoire de leur colonisation. Nul doute que les professeurs sauront, malgré des horaires toujours plus contraints, poser les bases nécessaires permettant d'envisager les décolonisations.

Cependant, le traitement de ces questions suscite une certaine appréhension chez nombre d'enseignants. Les traites négrières, les esclavages, les colonisations (des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles surtout) et les décolonisations sont en effet perçues comme des « questions socialement vives ». Les élèves en possèdent déjà des représentations assez élaborées, dans la mesure où elles sont abordées dans l'espace médiatique et souvent portées aussi par des mémoires

---

4 Ils pourront aussi ne pas aborder du tout la guerre d'Algérie puisqu'il y a deux études au choix, la seconde étant « L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ».

5 Consulter le programme des terminales professionnelles sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), Bulletin officiel n°42, 14 novembre 2013.

familiales, qui peuvent être en demande de reconnaissance par l'institution scolaire. Le discours du professeur ne se déploie pas dans un espace de réception vierge, encore moins que pour d'autres questions. Des propositions contradictoires peuvent s'affronter, avec toute la vivacité que peuvent conférer les mémoires à ces échanges sur les représentations du passé, dont l'histoire n'a pas le monopole.

Il revient au professeur d'établir la spécificité et la légitimité du discours historique, bien plus que lorsqu'il aborde des questions plus « refroidies », soit qu'elles remontent plus loin dans le temps, soit surtout qu'elles ne trouvent pas tant d'échos dans le présent. Les enseignants éprouvent alors parfois de vives craintes face aux réactions éventuelles de certains élèves : ceux-ci peuvent être touchés, voire heurtés, par l'évocation de questions qui renvoient pour eux autant à des mémoires familiales qu'à des expériences présentes de discrimination ou de relégation. Leurs représentations, combinant traces du passé et expériences présentes, les conduisent parfois à se demander si des pages d'histoire n'ont pas été laissées dans l'ombre (par exemple, il n'existe toujours pas de musée d'histoire de la colonisation en France), si les récits d'histoire scolaire ne sont pas biaisés, s'ils ne tendraient pas à contredire les mémoires de certains groupes, perçus comme des « vaincus de l'histoire ». Partir de ces interrogations et inquiétudes pourra constituer une démarche motivante pour élaborer des connaissances historiques solides avec les élèves.

La sensibilité de ces questions est d'autant plus redoutée lorsque les enseignants se sentent scientifiquement démunis ou peu assurés pour les aborder de manière à les envisager avec toute la sérénité propre à une démarche historique. Celle-ci ne juge pas, ne condamne ni n'absout, mais tente avant tout de comprendre ce qui a pu se produire, sans tabou. Elle cherche comment interpréter une page d'histoire, fût-elle délicate, en prenant en compte la pluralité des acteurs et la complémentarité des points de vue.

Or, comme pour toute question historique, la recherche scientifique se renouvelle en permanence et les controverses et débats y sont parfois vifs également. Comment évaluer l'intensité de la traite transatlantique à l'époque moderne lorsqu'elle est resituée dans une histoire de longue durée, comment établir son impact sur l'essor des puissances européennes ? Peut-on aborder la colonisation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en termes de « bilan » positif ou négatif ? Dans quelle mesure cette démarche est-elle historique ou reproduit-elle la posture qui fut celle de la propagande coloniale ? La colonisation a-t-elle généré des profits ? Les violences perpétrées en situation coloniale sont-elles la matrice des violences totalitaires ou génocidaires du XX<sup>e</sup> siècle ? La profusion des questions épineuses permet de comprendre certaines appréhensions des enseignants au moment d'aborder ces thèmes. La multiplication de travaux de grande diffusion sur les questions coloniales n'exclut pas non plus les raccourcis, qui placent sur le même plan toutes sortes de situations de discrimination, de domination ou de migration, sans échapper à l'anachronisme ou brouillant parfois la compréhension de ce qui fait la spécificité de la situation coloniale.

Cependant, cette plus grande visibilité des questions coloniales et cette forte demande sociale, aussi bien en classe que, plus généralement, dans l'espace public, permettent aussi une plus grande diffusion de travaux scientifiques, produits continûment depuis des décennies, mais qui sont restés parfois confinés dans les bibliothèques des « spécialistes ». La recherche a été active depuis la période coloniale, durant laquelle des « amateurs éclairés » ainsi que certains historiens professionnels s'étaient risqués à l'écriture de l'histoire des territoires colonisés. Leurs travaux d'histoire coloniale se sont généralement placés du point de vue des colonisateurs, célébrant leurs « hauts faits » et leur action « civilisatrice ». Toutefois des analyses critiques du processus de colonisation et même un intérêt pour l'organisation socio-politique et culturelle des populations colonisées se sont exprimés dès

avant les années 1950 et 1960. En 1951, dans un article singulièrement détonnant<sup>6</sup> dans la production scientifique de l'époque, le sociologue Georges Balandier analysait « la situation coloniale » comme un rapport complexe entre différents groupes sociaux, exerçant et subissant une relation fondamentalement inégale de domination, dans de multiples domaines, à l'origine de multiples crises, mais sans jamais que les acteurs concernés soient privés de leurs capacités de résistance.

Les années 1950 et 1960, décennies d'émancipation et d'indépendances, marquent une inflexion majeure dans la production historiographique. Dès lors, des travaux tentent de replacer l'histoire des sociétés colonisées dans une plus longue durée, ce qui souligne que la colonisation n'a pas été le « début de l'histoire » pour ces populations et qu'elle ne constitue qu'une période – voire une parenthèse – dans une histoire multiséculaire. Des recherches en histoire économique et sociale précisent les mécanismes d'exploitation à l'œuvre dans la colonisation et les insèrent dans une histoire plus vaste des impérialismes et des dépendances construites entre des centres et des périphéries. Le point de vue des sociétés colonisées est davantage pris en compte, comme en témoignent les travaux lancés par des historiens indiens réunis autour de Ranajit Guha, qui avaient été formés aussi bien aux travaux d'« histoire sociale par le bas » menés par Edward Palmer Thompson qu'à la réflexion du philosophe Antonio Gramsci. Ainsi, à partir du début des années 1980, les *Subaltern Studies* se sont-elles intéressées aux groupes en situation « subalterne », au sein d'un rapport d'oppression mettant en jeu différents groupes d'acteurs. Plutôt que les élites nationalistes, ce sont les paysans indiens qui ont fait l'objet de multiples monographies dans les années 1980. Les historiens contribuant au courant des *Subaltern Studies* ont insisté sur les capacités d'initiative des populations en situation de domination, sur leurs stratégies afin de résister à un ordre colonial ou de s'y tailler au moins une place plus supportable, voire d'en tirer avantage. Au bout d'une décennie, nombre d'entre eux se sont intéressés aux études postcoloniales, littéraires mais aussi multidisciplinaires, qui ont mis en lumière le rôle des représentations de l'Orient par l'Occident, dans la lignée des travaux d'Edward Saïd, pour comprendre le déploiement et la puissance des impérialismes occidentaux. Ces travaux s'intéressent aussi à la permanence des représentations coloniales, au-delà des indépendances politiques, et tentent de les déconstruire, qu'il s'agisse de la croyance en la supériorité de l'Occident ou même de l'universalité de certaines normes ou valeurs élaborées par les Lumières. Si le développement d'une démarche d'investigation critique des traces du colonial dans le présent a rencontré un grand succès auprès de la majorité des historiens, certaines approches ont été accueillies avec scepticisme lorsqu'elles se focalisaient trop sur des textes (littéraires ou non), des discours et des représentations, en laissant parfois de côté des situations coloniales concrètes, que l'on peut traquer à travers des archives et des enquêtes de terrain, susceptibles de donner de la chair à ces discours, voire de leur apporter un contre-point. L'accent mis sur les représentations discursives a pu aussi contribuer à construire des figures stéréotypées des colonisateurs et des colonisés, accentuant la puissance des uns et l'aliénation des autres, alors que les situations sont souvent plus ambiguës : l'exercice de la domination coloniale est plus fréquemment miné de toute part et plus spatialement discontinu que ne le prétendent les textes diffusés par les autorités coloniales, soucieuses d'affirmer leur puissance. De nombreuses initiatives des « indigènes », désireux de défendre leurs droits et prérogatives, sapent en de multiples occasions l'autorité coloniale.

Les études coloniales développées depuis les années 1990 ont marqué un retour aux archives, à l'examen de situations coloniales précisément situées, spatialement et

---

6 Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, Paris, PUF, p. 44-79.

chronologiquement, afin de permettre les comparaisons et de dégager ce qui en constitue les traits spécifiquement coloniaux. Une distance est prise par rapport aux « discours sur », et les représentations n'intéressent que si elles sont produites et portées par des acteurs clairement identifiés, dont les trajectoires sont socialement situées, et si la réception de ces représentations fait aussi l'objet d'une investigation. Moins textuelle, cette histoire est plus sociale.

Les échelles de réflexion ont aussi été modifiées. La Nouvelle Histoire impériale, développée dans l'espace anglo-saxon depuis la fin des années 1970, insiste, quant à elle, sur les capacités d'action et de réaction des colonies sur le pouvoir de leur métropole. La colonisation n'est plus envisagée comme la projection d'un projet métropolitain sur des territoires qui n'auraient guère d'autre choix que de se soumettre. La Nouvelle Histoire impériale montre combien les colonies ont pu influencer sur l'histoire et les usages sociaux et culturels de leur métropole, qu'il s'agisse de la fabrication du droit, des pratiques militaires ou culinaires par exemple. Les interactions au sein des empires et entre les empires font aussi l'objet de recherche. L'histoire des colonisations s'inscrit dans des mouvements structurels de transformation de l'historiographie, qu'il s'agisse d'histoire globale, transnationale et à l'échelle mondiale, ou bien d'histoire connectée. Cette dernière s'intéresse aux relations d'entités socio-spatiales et culturelles différentes, en suivant précisément les fils des mises en contact. L'histoire de la colonisation, de la traite et de l'esclavage en Amérique à l'époque moderne se comprend mieux ainsi dans le cadre d'une histoire atlantique, développée depuis une vingtaine d'années dans les universités anglo-saxonnes. Celle-ci considère l'espace atlantique comme une unité cohérente et intégrée, à travers laquelle se déploient des relations entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques, du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle. Ceci est une manière d'aborder les processus de colonisation modernes de façon transnationale et synchronique, plutôt que d'étudier les différents empires ayant des colonies en Amérique de manière artificiellement cloisonnée. L'histoire des migrations coloniales, transcoloniales, impériales ou transimpériales, comme celle de la main-d'œuvre esclave ou des coolies conduisent aussi à sortir des cadres coloniaux ou impériaux hérités, et à construire une histoire connectée de la colonisation, qui retrace précisément les routes, les étapes et les expériences de ces migrants.

L'objectif de cet ouvrage est ainsi de proposer aux enseignants des outils pour aborder de manière sereine l'enseignement des colonisations et des décolonisations, à l'aide de mises au point scientifiques thématiques ou de sources documentaires, assorties de pistes d'utilisation pédagogiques. Cependant, les chapitres qui suivent se concentreront sur les espaces coloniaux qui sont au cœur des programmes scolaires, c'est-à-dire, les empires occidentaux, aux époques moderne et contemporaine. Ce périmètre est loin d'épuiser la diversité des réalités coloniales et impériales (que l'on pense aux empires ottoman, russe ou japonais aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles), mais nous avons suivi les choix opérés par les programmes scolaires dans cet ouvrage destiné principalement à des enseignants.

Nous souhaitons concourir à rendre plus disponibles pour des enseignants les apports des recherches actuelles, inscrites dans différents courants historiographiques. Ces travaux ne sont pas toujours bien connus du public non spécialiste, d'autant qu'en France la recherche sur les territoires colonisés s'est inscrite depuis les années 1960 dans une organisation de la recherche en « aires culturelles » – africaine, américaine ou asiatique – qui sont restées en position relativement périphérique par rapport aux travaux des nombreux historiens de l'Occident qui, eux, bénéficiaient d'une plus grande visibilité. Cette répartition n'a pas facilité la diffusion des publications entre ces différents champs, a fortiori lorsqu'il s'agissait de toucher les historiens ou un public férus d'histoire des puissances européennes, en situation nettement dominante, mais parfois oublieux de la dimension coloniale de leur

passé. On trouvera donc dans cet ouvrage des mises au point thématiques qui s'appuient sur une recherche internationale très riche et très dynamique.

Une attention plus particulière a été portée aux Empires français et anglais, puisque les programmes scolaires mettent l'accent sur ces deux exemples. Cependant, nous avons aussi abordé les Empires ibériques, en particulier à l'époque moderne, ottoman, hollandais, belge, allemand, italien et japonais. Chaque partie propose des ressources documentaires en appui. Il s'agit de dossiers pédagogiques comprenant plusieurs sources ; chacune d'entre elles est accompagnée d'une présentation et d'une analyse détaillée de son intérêt et de ses enjeux historiques. Des pistes d'exploitation pédagogique sont proposées en fonction de niveaux de classe. Chacun des chapitres tente de restituer la diversité des acteurs impliqués en situation coloniale et la diversité de leurs points de vue, en insistant notamment sur celui des colonisés, afin de laisser une place à leur marge d'initiative et à leurs stratégies, de la résistance à l'accommodement, dans une situation de domination particulièrement forte.

Une première partie présente de manière brève les grands cadres chronologiques et les grandes phases des processus coloniaux, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle au début du xx<sup>e</sup> siècle. Elle rappelle comment l'Espagne et le Portugal, entraînant à leur suite les puissances européennes, se sont lancés dans une expansion coloniale aux Indes occidentales, sans négliger les Indes orientales, et ont développé une économie de plantation fondée sur la traite et l'esclavage des Africains, dans un système mercantiliste. Un basculement s'est opéré à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au début du xx<sup>e</sup> siècle, dans un contexte d'affrontements militaires entre puissances impériales, de développement de l'antiesclavagisme et du libéralisme qui remettent en question les fondements de la colonisation à cette époque. Ceci conduit à une contraction des empires coloniaux en Amérique et à une redistribution des cartes en faveur des Indes orientales. La fin du xix<sup>e</sup> siècle est marquée par une reprise de l'expansion coloniale européenne à un rythme très intense en Afrique et en Asie, où le Japon se constitue aussi un empire colonial.

La deuxième partie traite des multiples ressorts de la domination coloniale. Elle tend à souligner le paradoxe de l'exercice d'une domination coloniale forte par des minorités démographiques sur des populations proportionnellement beaucoup plus nombreuses et sur des territoires étendus. Toutefois, l'expérience coloniale ne peut se résumer en un affrontement entre dominants et dominés : elle met aux prises des groupes socio-culturels variés, engagés dans des rapports de force complexes, perpétuellement retravaillés et renégociés, ce qui conduit à réexaminer un cliché, très colonial, d'une domination absolue des puissances coloniales, même si cette domination reste forte.

La troisième partie, consacrée à la colonisation au quotidien, propose de laisser de côté nombre de stéréotypes ou de mises en scène orchestrées par une propagande coloniale bien huilée, pour se déplacer sur le terrain des colonies et tenter de percevoir l'expérience de la situation coloniale dans toute sa dureté, mais aussi toute sa diversité. Les relations entre les différents acteurs vont de la confrontation, de la défiance ou de l'ignorance réciproque aux interactions et transactions les plus subtiles. On s'intéressera moins dans cette partie aux projets coloniaux qu'aux expériences variées sur le terrain des colonies, selon les groupes sociaux, les territoires, les empires et les époques. Dans un contexte de forte domination, des contacts ont pu cependant s'établir et des transferts culturels ou des hybridations s'opérer.

La quatrième partie réintroduit en revanche l'espace des métropoles et, faisant aussi jouer les échelles, s'intéresse aux circulations tant coloniales qu'intercoloniales, impériales ou transimpériales. L'organisation et le contrôle de la circulation des hommes, des marchandises, des informations ou des idées à la surface du globe ont constitué un enjeu de puissance et de rivalité majeur, particulièrement vif lors des processus de colonisation. Les

circulations entre métropole et colonies ne se sont pas développées en sens unique, ce sont des « dialogues » complexes qui se sont engagés au sein des empires et même entre ces différents empires. C'est donc à une approche transnationale des empires coloniaux qu'il faut se livrer pour comprendre ce moment des impérialismes coloniaux, tout en suivant au plus près les itinéraires de ces migrants, qu'ils voyagent seuls ou s'inscrivent dans des flux migratoires massifs.

La dernière partie fait le point sur les multiples formes de résistance à la domination coloniale, l'émergence des nationalismes et les processus d'émancipation ou de décolonisation que les indépendances politiques des anciennes colonies ne parviennent pas toujours à assurer. La variété des acteurs et des formes de leur mobilisation invite à ne pas se contenter d'une approche qui ferait succéder les dates d'une chronologie politique, dans une lecture téléologique, et dont les rythmes varient selon les territoires. Les indépendances de l'Inde et de l'Algérie seront particulièrement traitées, même si de nombreux autres exemples sont abordés, qui soulignent la diversité des processus d'émancipation et remettent en question les typologies binaires – indépendance négociée/indépendance arrachée –, un peu trop commodes. Au-delà des dates des indépendances, la présence, parfois forte, des héritages coloniaux dans les sociétés actuelles invite à examiner avec attention ces liens entre le passé et le présent et à les élucider, afin de construire une distanciation historique par rapport à un passé dont les échos sont encore vifs et douloureux pour bien des élèves, qui sont aussi fort désireux de connaître cette histoire.



LA

COLONISATION

AU

QUOTIDIEN :

ENTRE

DOMINATIONS

ET

INTERACTIONS



# I N T R O D U C T I O N

Les clichés coloniaux, tels qu'ils ont été mis en scène lors des expositions coloniales internationales, constituent des images encore familières : affiches, vues des allées du parc de Vincennes en 1931 semées de monuments érigés pour impressionner les visiteurs, qu'il s'agisse de copies de merveilles architecturales d'outre-mer ou du palais des Colonies bâti pour l'occasion et transformé par la suite en musée des Arts de l'Afrique et de l'Océanie, puis en Musée de l'histoire de l'immigration. Ses bas-reliefs et ses fresques à la gloire de « l'œuvre coloniale » sont restés intacts.

Au collège ou au lycée, on peut ainsi être enclin à envisager l'histoire de la colonisation à partir des métropoles, des relations qu'elles ont entretenues avec leurs colonies, des représentations construites et activement diffusées par la propagande coloniale auprès des métropolitains, notamment dans l'entre-deux-guerres. Il s'agissait de magnifier l'entreprise coloniale afin que l'opinion publique s'y attache, et d'encourager son développement. Pourtant, laisser une place importante à de telles mises en scène, même si elles ont rencontré un grand succès – 8 millions de tickets ont été vendus pour l'Exposition coloniale de 1931 –, serait se limiter à une vision tout à fait biaisée et singulièrement uniformisante de la vie dans les colonies, qui renvoie finalement à l'imaginaire exotique d'une époque. Pour comprendre ce qu'a pu être, au quotidien, la vie de sociétés coloniales, il est plus judicieux de se déplacer sur le terrain et d'essayer d'en apprécier à la fois la grande diversité et les traits communs à travers les différents empires.

Les relations entre les acteurs sociaux – colonisateurs et populations colonisées, mais aussi entre les multiples groupes composant chacune de ces catégories très schématiques – peuvent aller de la confrontation ou de la défiance et de l'ignorance réciproque aux interactions les plus subtiles, mettant aux prises des individus autant que des acteurs collectifs, selon des déclinaisons locales spécifiques. Il devient parfois difficile de distinguer qui manipule qui ou tire le plus d'avantages de ces transactions, dans une situation

de domination coloniale qui reste certes forte<sup>1</sup>. Toutes ces modalités locales de « rencontre coloniale » se produisent dans un contexte global de relations impériales inégales entre métropoles et colonies. Le sociologue Georges Balandier a mis en lumière avec une grande acuité le dénominateur commun à la pluralité des cas de figure qu'il a pu observer lors de ses séjours en Afrique après la Seconde Guerre mondiale ou dont il a pu prendre connaissance à travers la littérature scientifique de l'époque ; il a ainsi forgé la notion de « situation coloniale ». Il s'agit de « la domination imposée par une minorité étrangère, racialement (ou ethniquement) et culturellement différente, au nom d'une supériorité raciale (ou ethnique) et culturelle dogmatiquement affirmée, à une majorité autochtone matériellement inférieure<sup>2</sup> ». Il montre comment colonisateurs et colonisés se trouvent engagés dans des relations de domination dont les aspects politiques, économiques et culturels sont étroitement liés. Toutes les composantes de la société sont prises dans des interactions complexes. L'important est selon lui de considérer la colonisation non comme un élément de contexte parmi d'autres – tel un simple « décor » de théâtre – mais bien comme le cœur même de la situation propre aux sociétés colonisées. Il souligne combien celles-ci se trouvent « à un degré variable dans un état de crise latente<sup>3</sup> ». La situation coloniale étant fondée sur la violence, qui prend différentes formes, elle s'appuie en permanence sur des justifications idéologiques toujours renouvelées et dont la composante raciste s'affirme au fil des siècles. Il s'agit d'assurer la perpétuation d'une situation de pouvoir à l'avantage des colonisateurs, entraînant des « comportements plus ou moins stéréotypés ». La colonisation est ainsi vue comme une épreuve, riche de tensions et de crises, affectant des sociétés très variées, de manière totale, et révélant certaines de leurs structures fondamentales.

1 Voir partie II, Les multiples ressorts de la domination coloniale.

2 Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 11, 1951, p. 75.

3 *Ibid.*, p. 48.

Aujourd'hui, la notion de « situation coloniale » constitue un outil conceptuel toujours très fécond, qui inspire de nombreux travaux d'histoire politique, sociale ou culturelle : elle invite à analyser très précisément comment sont élaborées localement les relations entre colonisateurs et colonisés, en les replaçant dans un contexte fonctionnant comme un tout, ainsi qu'à une échelle impériale plus globale. Elle suscite aussi, par une sorte de transfert temporel et méthodologique, des analyses solidement ancrées dans des études de terrain sur la « situation postcoloniale<sup>4</sup>. »

Pourtant, les travaux de Georges Balandier, publiés dans les années 1950, n'ont pas nécessairement inspiré immédiatement les travaux des historiens. Après les indépendances, certains auteurs étaient enclins à faire de la période coloniale une parenthèse bientôt refermée, et finalement brièvement inscrite dans le cours pluriséculaire d'une histoire de l'Amérique, de l'Afrique ou de l'Asie. Il semblait en revanche essentiel de montrer que l'histoire de ces continents était ancienne, complexe et n'avait pas commencé avec leur « découverte » par les Européens et leur colonisation. Par ailleurs, de nombreux travaux, fondés sur une solide histoire économique et inspirés par une historiographie marxiste, ont aussi montré dans quelle mesure la colonisation participait d'une histoire impériale et de la mise en dépendance de « périphéries » par un centre occidental. D'autres courants historiographiques encore, sensibles à l'émergence d'États-nations triomphant avec les indépendances, ont eu tendance à insister sur la confrontation entre colonisateurs et colonisés, conçus comme deux entités bien séparées, reprenant en cela des catégories coloniales, mais en essayant de restituer toute sa place au point de vue des colonisés.

Cependant, ces travaux tendent à se focaliser sur les élites colonisées et la problématique de l'État-nation, comme l'ont relevé les critiques formulées par le courant des *Subaltern Studies*, lancé par l'historien indien Ranajit Guha. Inspirée par les travaux d'Antonio Gramsci et par ceux de l'historien britannique Edward P. Thompson, promouvant une histoire sociale « par le bas », cette historiographie s'est développée en Inde à partir des années 1980. Elle s'est concentrée sur l'histoire sociale des groupes en situation subalterne, en l'occurrence essentiellement sur les

paysans indiens plus que sur les membres des élites nationales qui ont adopté des références politiques occidentales, comme l'État-nation, et les ont fait fonctionner à leur profit. Ces *Subaltern Studies* ont eu un impact très important dans la sphère anglo-saxonne. Elles ont aussi évolué au bout d'une dizaine d'années, s'inspirant des réflexions postcoloniales et des réflexions théoriques sur la dimension discursive de l'histoire. Leurs travaux sont mieux connus dans l'espace francophone depuis la fin des années 1990.

Parallèlement, des travaux francophones se sont aussi intéressés dès les années 1980 à l'impact en profondeur de l'expérience coloniale, à la fois sur le plan social, politique, culturel et dans la durée. Si l'historien Henri Brunschwig avait déjà travaillé, dès les années 1960, sur les « intermédiaires » de colonisation, des travaux plus récents montrent que les relations antagonistes établies entre colonisateurs et colonisés étaient complexes. Au-delà d'affrontements dont il n'est pas question de minorer la violence, elles ont produit de multiples interactions, transactions, accommodements, transferts culturels ou jeux de subversion entre dominants et dominés. Cette expérience coloniale a laissé des empreintes tant sur les colonisateurs que sur les populations colonisées, qui réinventent et recomposent les différents aspects de ces relations selon des phénomènes complexes de circulations, de résistances mais aussi d'« hybridations ». Ce sont autant de processus qui brouillent des frontières un peu trop commodes ou simplistes entre dominants et dominés. Au-delà des grandes fresques teintées d'exotisme, ces analyses précises donnent aussi une plus grande densité aux expériences coloniales, inscrites dans la durée de plusieurs générations. Les identités en apparaissent d'autant plus multiples et nuancées, pour peu que l'on se place à l'échelle de petits groupes ou d'individus et que l'on s'appuie sur des travaux de recherche empiriques minutieux. Une telle démarche permet enfin de restituer aux populations en position subalterne leur part d'initiative et d'autonomie, même dans des situations de domination forte et, surtout, de ne pas en faire de simples objets passifs d'une histoire qui leur échapperait sans cesse.

Il s'agit donc ici de déplacer le regard et de faire varier les échelles, pour s'intéresser moins aux « projets » coloniaux affichés en métropole ou dans certains

4 Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, Paris, Presses de la FNSP, 2007. Voir également partie V, Résistances, nationalismes, décolonisations.

lieux de pouvoir coloniaux, avec leurs limites<sup>5</sup>, qu'à l'expérience quotidienne et concrète de la colonisation par les acteurs, colonisateurs autant que colonisés, en suivant des itinéraires d'individus ou de groupes. Les pages suivantes invitent ainsi à un décentrement sur le terrain des colonies. Dès lors, c'est une très grande pluralité de situations, à la fois temporelles et spatiales, qui émerge. Elles se déclinent différemment selon qu'il s'agit de colonies où s'est développée une économie de plantation à l'époque moderne ou de colonies de peuplement – et la confrontation entre colonisateurs et colonisés a pu en être d'autant plus intense – ou bien encore de « colonies d'exploitation » à l'époque contemporaine : la présence européenne, très masculine alors, se limite à quelques centaines ou milliers de fonctionnaires, d'agents économiques, d'ingénieurs, de militaires ou bien de missionnaires<sup>6</sup>. La proportion relative des colonisateurs dans la population totale est encore plus limitée lorsqu'il s'agit de protectorats. Au-delà de cette variété de statuts et de contextes, les situations sont de plus très contrastées au sein d'une même colonie : concentré le plus souvent dans les grandes villes, sur les littoraux, le nombre des colonisateurs peut être extrêmement limité et symbolique à mesure que l'on progresse vers l'intérieur d'un territoire ou que l'on s'éloigne de la capitale. Dans certaines régions, les sociétés colonisées peuvent ne pas voir d'Européens pendant plusieurs années, même si elles sont soumises à des contraintes bien réelles, comme le paiement de l'impôt ou les réquisitions de main-d'œuvre ou même de soldats pour la guerre.

Cette diversité de situations permet de mieux saisir l'importance des rapports de pouvoir établis à plusieurs échelles, du local au plus global. Elle invite à serrer au plus près le quotidien de ces sociétés, confrontées à la surexploitation du travail et organisées selon des hiérarchies bien établies.

Cependant, l'équilibre de ces constructions coloniales est retravaillé en permanence par des circulations socio-économiques et des transferts culturels qui traduisent la vitalité des différents groupes sociaux ainsi confrontés, et dont les traits et les contours se redéfinissent sans cesse.

---

5 Voir partie I, La colonisation dans la longue durée, et partie II, Les multiples ressorts de la domination coloniale.

6 Mais dans ce dernier cas, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses !



# DES SOCIÉTÉS AUX VISAGES MULTIPLES

## LE POIDS DES HOMMES

La structure démographique des sociétés coloniales est extrêmement variable. On peut distinguer, d'une part, les « anciennes colonies », établies depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, telles que le Brésil, les Caraïbes espagnoles, britanniques, hollandaises ou les Antilles françaises et la Guyane, les Indes néerlandaises, l'île de France (île Maurice) ou l'île Bourbon (La Réunion), etc. : des sociétés coloniales s'y sont construites à travers de nombreuses générations, comme dans les colonies de peuplement ou même les territoires de déportation<sup>7</sup> (Algérie, Nouvelle-Calédonie, Australie, etc.). D'autre part, les colonies dites d'exploitation, dans lesquelles la proportion de coloniaux est restée beaucoup plus faible : le plus souvent, ces derniers ne s'installaient pas définitivement sur place.

Dans le cas des « anciennes colonies » caribéennes, alors que les Indiens natifs disparaissaient quasiment tous, des sociétés créoles se sont formées : elles sont composées de personnes nées sur place, descendants d'Européens ou d'Africains réduits en esclavage et déportés dans ces îles – ceux qui sont nés en Afrique sont appelés « nègres bossales ». Les propriétaires d'habitation achètent régulièrement de nouveaux esclaves car la croissance naturelle de ceux-ci reste faible, signe des mauvais traitements qu'ils subissent. Les colons restent minoritaires. À Saint-Domingue, à la veille de la Révolution, si 90 % des 500 000 habitants environ de l'île étaient des esclaves, on comptait aussi 25 000 « libres de couleur » et seulement 30 000 Européens. Ceux-ci sont donc proportionnellement très peu nombreux, mais leur pouvoir est solidement établi.

7 L'usage du mot déportation remonte à l'Antiquité et le mot est inscrit dans le Code pénal de 1807. Il signifie « déplacement » (racine : « en partant d'un port »). Les déportations de la Seconde Guerre mondiale reprennent un terme plus ancien. C'est à la libération des camps nazis en 1945 que le monde découvre la singularité et l'horreur de ces déportations. Le mot existe aussi en anglais (*deportee*) et désigne les populations déplacées.

Dans les colonies de peuplement, des groupes relativement importants de colonisateurs se sont installés et ont fait souche. Ainsi la proportion d'Européens s'élève-t-elle en 1913 à environ 14 % de la population totale de l'Algérie (5,6 millions d'habitants). On compte un peu plus de 1,5 million de « pieds-noirs » en Afrique du Nord dans les années 1950. Dans la catégorie Européens sont rassemblées des populations diverses : ressortissantes des métropoles impériales mais aussi d'autres États, telles les populations d'origine espagnole, italienne ou maltaise en Afrique du Nord, ou bien, au Congo belge, les Sud-Africains, les Portugais, voire les Grecs ou les Russes, plus nombreux que les Belges eux-mêmes. En 1913, la proportion d'Européens s'élève à 21 % en Afrique du Sud et dépasse les 95 % en Australie ou en Nouvelle-Zélande, ces deux territoires étant devenus des dominions de l'Empire britannique, respectivement en 1901 et 1907.

Globalement, les autres types de colonies n'ont pas été des destinations privilégiées d'émigration pour les Européens aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Ainsi, en 1913, la population de l'Inde, de l'Indochine, des colonies belges, britanniques et françaises d'Afrique subsaharienne comprend seulement de 0,1 à 0,2 % d'allochtones ou encore 0,3 % aux Indes néerlandaises. La population civile européenne en Inde entre 1880 et 1930 ne dépasse pas les 100 000 personnes, auxquelles il faut ajouter environ 70 000 militaires, sur une population totale de plus de 350 millions de personnes en 1930. En effet, en raison de la crainte suscitée par la révolte des *cipayes*<sup>8</sup>, l'objectif des autorités coloniales était de maintenir le ratio d'un soldat britannique pour deux soldats indiens. En 1938, on compte 2,7 millions d'Européens dans les colonies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique et ils ne représentent que 0,4 % de la population totale de ces colonies.

Les non-Européens dans les colonies, quant à eux, ne sont pas tous uniformément autochtones. C'est le

8 Voir partie I, La colonisation dans la longue durée.

cas de l'immense majorité de la population du Brésil ou des Caraïbes, issue de la déportation des captifs africains, même si elle s'est créolisée. Des communautés importantes d'Indiens mais aussi de Chinois ou plus généralement d'Asiatiques ont été constituées dans cet espace, ainsi qu'en Afrique du Sud ou en Afrique orientale, en Malaisie ou dans les Indes néerlandaises, conséquence du développement du *coolie trade*, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, principalement pour remplacer l'ancienne main-d'œuvre servile noire lorsqu'elle devient libre. Dans les sultanats malais en 1905, plus de la moitié de la population (55 %) est chinoise et 17,5 % est indienne. Au Kenya, les Asiatiques sont plus nombreux que les Européens dans les années 1920. De fortes minorités syro-libanaises, spécialisées dans le commerce de gros, se sont aussi constituées dans toute l'Afrique de l'Ouest, après l'effondrement de l'Empire ottoman notamment. Des filières officielles alimentent les mines d'Afrique du Sud en main-d'œuvre africaine venant du Mozambique portugais voisin. Le peuplement des colonies est donc nourri de flux migratoires complexes, intra ou trans-impériaux.

Quant à la répartition par sexe de la population, elle est très déséquilibrée. Le plus souvent, la population masculine est nettement surreprésentée dans les colonies d'exploitation ainsi que dans les colonies de peuplement, du moins à leurs débuts. Dans les colonies espagnoles et surtout portugaises, dès l'époque moderne, le métissage est une réalité sociale importante. Les commerçants et même les détenteurs de l'autorité politique prennent facilement femme sur place et fondent des familles de façon tout à fait officielle. Des dynasties de métis se construisent des positions économiques et politiques fortes et en tirent un prestige social important. C'est le cas dans l'Empire britannique également, tels les descendants de l'Irlandais Richard Brew, négrier du XVIII<sup>e</sup> siècle, et d'une princesse fanti, installés à Cape Coast sur la Gold Coast (Ghana actuel). Ils sont au fait des affaires locales aussi bien que des intérêts du commerce à longue distance, dans un cadre impérial. Bien que le métissage devienne un phénomène moins important dans les colonies portugaises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, au Mozambique, les métis sont encore environ 26 000 en 1950, pour une population européenne de 48 000 personnes, sur un total de 6 millions d'habitants. Aux Indes néerlandaises, les métis constituent aussi un groupe très important. Vers 1880, 75 % des Européens (soit 42 000 personnes pour une population totale de 19,5 millions) ont en fait des parents de couleur différente. La diversité et les contrastes de la répartition

de la population sont aussi très apparents dans la colonie néerlandaise du Surinam.

Dans les colonies conquises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes nouent fréquemment des unions temporaires avec des femmes du pays. Interdits aux administrateurs britanniques dans tout l'empire par le décret Crewe en 1909, ces concubinages sont parfois implicitement soutenus par les administrations coloniales françaises, du moins dans les premières années de colonisation, tant que les Européens ne s'installent pas en famille. En effet, ces femmes autochtones, *moussou* du Soudan français ou *congai* d'Indochine, sont réputées pouvoir initier les cadres coloniaux à la langue et aux coutumes du territoire placé sous leur autorité.

Le sort fait aux femmes en situation coloniale cristallise souvent des points de tensions entre colonisateurs et colonisés. Leur contrôle et, partant, celui de la fécondité, participent de la défense de constructions identitaires ou de la transformation culturelle des sociétés colonisées. La pratique de l'immolation des veuves indiennes sur le bûcher funéraire de leur mari, ou *sati*, est ainsi interdite en 1829 par les autorités britanniques.

Les femmes peuvent aussi afficher concrètement leur résistance aux changements générés par la colonisation. À Constantine, elles portent quotidiennement un haïk de couleur noire, en mémoire de la prise de la ville par les Français en 1837. Inversement, l'éducation des filles est perçue par les colonisateurs, laïques ou missionnaires, comme un vecteur important de transformation et de modernisation des sociétés colonisées. Pour les missionnaires, selon le même raisonnement qu'en métropole, elle constitue un moyen privilégié de diffusion de la foi, car ces jeunes femmes assureront l'éducation des générations futures. Plus spécifique à la situation coloniale, cette éducation est aussi un moyen de lutte contre la polygamie. Une loi du 2 mai 1930 en AOF impose par ailleurs que la jeune fille soit nubile à son mariage. En 1930, l'âge légal du mariage est fixé en Inde à 14 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons. Cette émancipation reste cependant tout à fait contrôlée et relève en partie des figures de la propagande coloniale : en AOF, alors que les femmes africaines pouvaient jouir d'une certaine autonomie, exercer activités et commerce, la loi coloniale fait d'elles des mineures, sous l'autorité des hommes. Les femmes n'obtiennent le droit de vote en AOF qu'en 1956. Au Vietnam, les femmes avaient un droit à l'héritage égal à celui des hommes

et la possibilité de choisir leur conjoint, mais la colonisation leur a imposé le respect d'un code chinois beaucoup plus inégalitaire.

## DES SOCIÉTÉS CLIVÉES ET HIÉRARCHISÉES

Réduire les sociétés colonisées à la juxtaposition binaire de colons européens et de colonisés autochtones ou encore de Blancs et d'esclaves noirs serait faire l'impasse sur la complexité de ces sociétés, les frontières entre les groupes jouant en fonction de multiples critères – la pigmentation de la peau, mais aussi le statut, les fonctions assurées dans le processus de colonisation, etc. – selon des gradations ou des nuances multiples.

À l'époque moderne, la population dans les plantations est fortement hiérarchisée entre colons européens, ce qu'il reste d'Indiens, puis les métis ou les Noirs ayant obtenu la liberté et appelés « libres de couleur » et enfin, les esclaves noirs. Les clivages sont à la fois d'ordre juridique et fonction de la couleur de peau, mais à l'intérieur de chaque catégorie statutaire, on peut trouver de grandes variations d'aspect des épidermes. On peut aussi distinguer entre les colons tout juste venus d'Europe et les créoles, ou encore les « bossales » nés en Afrique et qui ont effectué le « passage du milieu ». De plus, à mesure que les métissages se développent et parce qu'ils sont connotés péjorativement par les élites coloniales aristocratiques ou bourgeoises blanches, c'est une catégorisation « pigmentaire » très complexe qui cristallise un processus de « distinction » et renforce le pouvoir d'une minorité sur une majorité démographique en situation dominée. Des tables de classification de la population en fonction du degré de métissage sont élaborées, allant jusqu'aux 128 dénominations énoncées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple. Les plus connues sont « métis », puis « quarterons » et « mamelouks », à mesure que la couleur s'éclaircit, ou « câpres(ses) », puis « griffes » ou « griffons », quand la proportion de « sang noir » augmente. Les clivages en fonction de la naissance et de la couleur s'imposent avant même qu'un discours décliné en termes de « races » soit élaboré plus spécifiquement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'anthropologie physique prend son essor et interprète les variations phénotypiques, cherchant ainsi à classer les individus en fonction de leurs caractères physiques apparents. Dans un contexte le plus souvent de fortes tensions entre les différents groupes, des relations peuvent se nouer. Elles sont parfois de l'ordre du choix, mais plus

fréquemment imposées, dans une violence qui reproduit au cœur de l'intime la domination coloniale. Les esclaves qui font les frais des ardeurs de leur maître dans les plantations ne peuvent guère espérer une union reconnue par la loi ou la société locale, ou bien que les enfants issus de ces relations soient reconnus par leur père ou même affranchis. Ce sont les fondements d'une société définie par l'inégalité et les hiérarchies pigmentaires qui seraient ainsi mis en danger. Ces relations sont plus violemment proscrites par la société coloniale si la femme est européenne ou blanche et l'homme de couleur ou colonisé. Elles subvertiraient davantage l'« ordre colonial » et sont dénigrées à la hauteur de la menace qu'elles représenteraient. La situation des métis, dans les anciennes colonies comme dans les plus récentes, devient d'autant plus difficile que la racialisation des constructions anthropologiques renforce la représentation du métissage comme un abâtardissement de « races pures » ou de la nation supposée « civilisatrice ». La défiance s'accroît encore lorsque l'immigration de familles européennes dans les colonies rééquilibre le sex ratio parmi les colonisateurs et renforce les contrastes visibles entre familles blanches et familles de couleur, comme aux Indes néerlandaises dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'enjeu est alors de réaffirmer l'identité européenne aux colonies. En Afrique du Nord, le métissage est rendu plus difficile par la conjugaison de la distinction entre Européens et colonisés avec le clivage religieux ou culturel chrétien /musulman, sur lequel l'administration coloniale insiste aussi avec force.

Si les militaires et les administrateurs sont nombreux à prendre femme parmi les autochtones à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en Afrique subsaharienne ou en Indochine dans l'Empire colonial français, les barrières « raciales » construites culturellement ne sont pas dépassées et ne permettent pas de reconnaissance sociale ou de légitimation de ces unions. Elles ne durent le plus souvent que le temps d'une affectation et se traduisent fréquemment par l'abandon à leur mère des enfants métis.

Les autorités, soucieuses de la moralisation des colonies, s'intéressent aux métis et la législation française dans l'entre-deux-guerres en fait des citoyens, « afin de sauver le sang français<sup>9</sup> ». Les métis sont en effet

9 Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français, entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

considérés comme des « déclassés » et il s'agit d'empêcher leur indigénisation. En Indochine française, ils peuvent obtenir la citoyenneté française à partir de 1928. En revanche, l'Italie fasciste interdit aux métis afro-italiens d'accéder à la citoyenneté italienne ainsi que les mariages mixtes à partir de 1937.

Dans les sociétés fondées sur l'esclavage des Africains, la focalisation sur la couleur signifie le désir d'établir la plus grande distance possible entre « le Blanc » ou les Européens et tous ceux qui ne le sont pas. C'est une manière de « justifier » et de figer une hiérarchie qui est aussi socio-économique : au sommet se trouvent les propriétaires de riches « habitations » (c'est le nom donné aux plantations dans les Caraïbes) ainsi que les cadres européens de l'administration coloniale ; puis, en situation intermédiaire, de moyens propriétaires, les artisans, commerçants, etc. Les libres de couleur peuvent faire partie de cette classe moyenne, mais quand bien même posséderaient-ils des habitations et de nombreux esclaves, ils ne peuvent socialement rejoindre les élites coloniales blanches. Les catégories inférieures comprennent d'une part de « petits Blancs » petits propriétaires, des domestiques, des journaliers et, d'autre part, des esclaves qualifiés : « ouvriers à talents », contremaîtres, esclaves domestiques, mais qui sont toujours considérés comme inférieurs aux Blancs les plus modestes. Outre la couleur de peau, ce sont la propriété, les métiers exercés et la liberté ou non qui président à ces hiérarchies fines. Tout au bas de l'échelle sociale se trouve l'immense majorité de la population des colonies qui est aussi une minorité sociale : la masse des esclaves travaillant dans les plantations ou dans les sucreries, indigoteries, cafétérias, etc. Cette stratification socio-économique ne disparaît pas au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'abolition de l'esclavage – en 1833 dans les colonies britanniques et en 1848 dans les colonies françaises –, même si les statuts juridiques changent. Dans les Caraïbes britanniques, à mesure que les « plantocraties », constituées d'une aristocratie de propriétaires d'habitations, prennent plus d'autonomie vis-à-vis de la Couronne, leur pouvoir politique s'accroît. Dans les colonies françaises, après l'abolition de l'esclavage de 1848, alors que les anciens propriétaires ont été indemnisés par l'État pour la perte de leurs esclaves, les nouveaux affranchis sont devenus pour la plupart de simples ouvriers agricoles, toujours au bas de l'échelle sociale et économique.

Dans les colonies plus récentes, les colonisateurs forment une société cosmopolite. Cette dernière est loin de constituer un groupe homogène,

économiquement nanti, et ses hiérarchies internes sont complexes. L'armée des Indes est ainsi socialement très stratifiée : en haut de la pyramide se situent les officiers de l'armée britannique, qui ne font qu'un passage en Inde dans leur carrière ; puis les officiers de l'armée indienne, attachés à des régiments de cette colonie ; et enfin, les sous-officiers et hommes de troupe blancs, mal considérés par les précédents en raison de leurs origines régionales et sociales modestes : Écossais, Irlandais, puis aussi, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, originaires du sud de l'Angleterre. Leur alcoolisme et leur absence d'intégration dans la société coloniale faisaient aussi craindre leur révolte. Avec les officiers de l'armée des Indes, les hauts fonctionnaires britanniques de l'Indian Civil Service (ICS) constituent le sommet de l'échelle sociale. Ils sont recrutés par concours à partir de 1853 et viennent surtout d'Angleterre, une légère indianisation de l'administration commençant à partir des années 1920. Au-dessous, dans la société civile, se trouvent les membres des professions libérales (médecins, avocats, journalistes) ainsi que les ingénieurs de l'administration des travaux publics. Puis viennent les pasteurs ou prêtres et les enseignants. Les marchands constituent une catégorie intermédiaire. En Inde, ils sont souvent d'origine écossaise, et méprisés par les membres de l'ICS et par les officiers de l'armée. À un échelon inférieur encore se situent les techniciens, ouvriers spécialisés, et encore plus bas, de « petits Blancs », d'existence précaire et qui minent la distinction entre une « aristocratie blanche » coloniale et les Indiens en situation subalterne. Dangereux pour l'organisation coloniale de la société, ils sont parfois expulsés vers la métropole sous des motifs divers.

En Inde, bien que les tensions s'accroissent à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle entre Britanniques, jaloux de leur distinction, et autochtones, les jeunes enfants des colonisateurs sont élevés par des nourrices et autres serviteurs indiens. Pour éviter cependant qu'ils « s'indigénisent », ils sont envoyés le plus souvent dès l'âge de 7 ou 8 ans en Angleterre pour y recevoir une éducation primaire et secondaire jugée convenable. Une telle proximité existe aussi aux Indes néerlandaises, les familles des colons s'y étant installées<sup>10</sup>. Le mépris à l'égard des « indigènes » est construit autour de stéréotypes culturels et anthropologiques. Si les Africains noirs sont souvent vus comme constituant

10 Consulter le dossier pédagogique « Entre hiérarchie, racisme et proximité : enfants néerlandais et Indonésiens », p. 117.

des « races » belliqueuses et sauvages, tout autant que paresseuses et infantiles, les Britanniques produisent une image totalement efféminée des Bengali par exemple, censée justifier une hiérarchie sociale tout à leur avantage. Ils se représentent en effet comme des colonisateurs virils et « sains », à la fois éduqués et sportifs.

Les populations colonisées, elles, sont pourtant toujours numériquement majoritaires, ce qui souligne la force des relations de domination en contexte colonial. La construction ou l'accentuation de clivages au sein même de sociétés colonisées, qui sont loin d'être culturellement uniformes, est un gage de puissance pour les autorités coloniales, divisant pour mieux régner. Ainsi, à Madagascar, le général Gallieni lance-t-il au début du xx<sup>e</sup> siècle une « politique des races » pour affermir la domination coloniale française. L'image d'aristocratie dominatrice des Merinas des hautes terres centrales au détriment des populations hovas et sakalavas, installées surtout sur les littoraux, en sort renforcée. En Algérie, la distinction culturelle entre Berbères et Arabes est aussi instrumentalisée afin d'affaiblir ces derniers, même si les premiers ont pu aussi s'affronter avec les colonisateurs, comme en témoignent les combats des Chleuhs du sud-ouest du Maroc jusqu'en 1934. Les cadres coloniaux, que le système d'administration soit dit direct ou indirect, cherchent ainsi à s'appuyer sur des catégories ou des individus qui auraient eu moins de pouvoir si ces sociétés n'avaient pas été colonisées. En leur attribuant des parcelles d'autorité, ils en font des « alliés objectifs »<sup>11</sup>. De multiples individus ou groupes constituent des élites, parfois nouvelles, dans ce système de pouvoir. Des femmes, comme les *signares* de Saint-Louis, libres et souvent femmes d'affaires, et des hommes – interprètes notamment, militaires, ou employés, personnel soignant passé par l'école française – sont en contact régulier avec les Européens. Ils expérimentent les phénomènes complexes d'acculturation ou de transferts coloniaux et peuvent en être à leur tour les vecteurs. Thomas Babington Macaulay, pamphlétaire et historien britannique, soutien du parti whig, préconisait ainsi en 1835 de former une catégorie d'Indiens qui puissent devenir des auxiliaires de colonisation en étant acculturés à la mentalité anglaise. Ces « intermédiaires » restent cependant en situation dominée.

Les villes constituent un espace clé de ces « rencontres » coloniales, lieu de contact entre des populations multiples, organisées selon des hiérarchies toujours fortes mais aussi complexes et retravaillées en permanence par les stratégies propres des différents acteurs.

## LES VILLES, CREUSET DES SOCIÉTÉS COLONIALES

Les villes ne sont pas une création coloniale – nombre d'entre elles sont de fondation très ancienne, que ce soit en Inde, en Indochine, ou en Afrique du Nord – comme en témoignent les nombreuses médinas à côté desquelles des quartiers à la physionomie occidentale furent bâtis –, ou même en Afrique subsaharienne, pour n'évoquer que le cas de Tombouctou par exemple. Les villes ont cependant connu une forte croissance démographique durant la période coloniale, plus importante que celle des campagnes. Saïgon passe de 6 000 habitants à la fin des années 1850, au moment de l'installation des Français, à plus de 100 000 habitants en 1923, Bombay de plus de 500 000 habitants en 1840 à 800 000 en 1880 et un million en 1921, alors que Calcutta a franchi le cap du million dès 1900. Au Maghreb, la croissance urbaine est forte aussi, comme en témoigne l'évolution du peuplement d'Alger qui passe d'environ 30 000 habitants vers 1825, à 84 000 en 1880, 319 000 en 1931 et approche le demi-million (489 000) en 1948<sup>12</sup>.

En Afrique subsaharienne en revanche, seules quatre villes dépassent les 100 000 habitants en 1939 : trois au Nigeria, dont Lagos, auxquelles il faut ajouter Dakar. La croissance urbaine devient très forte en Afrique après la Seconde Guerre mondiale.

La colonisation, en favorisant l'installation des cadres coloniaux et des commerçants dans les villes, a stimulé leur essor. La densité de population européenne est en effet plus importante sur les littoraux et dans les pôles urbains que dans les espaces ruraux. En Algérie, 70 % des Européens vivent en ville dans l'entre-deux-guerres, et Dakar, capitale fédérale depuis 1902, concentre la moitié de la population européenne de l'AOF. Si la population européenne vit surtout en ville, elle tend à y rester minoritaire, même dans les colonies de peuplement : certes

11 Voir partie II, Les multiples ressorts de la domination coloniale.

12 Odile Goerg, Xavier Huetz de Lemps, *La Ville coloniale, xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2012, p. 210.

majoritaire à Alger et Oran, elle reste inférieure au nombre de « Musulmans » (une catégorie administrative, distincte de celle des « Européens ») dans les autres villes du Maghreb et se limite même à 7,5 % de la population totale de Nairobi, au Kenya, en 1933, un peu moins de 10 % en 1948. L'essentiel de la croissance urbaine provient de l'afflux de populations colonisées, qui occupent la plus grande superficie, en allant vers la périphérie. Elles sont elles-mêmes souvent issues de régions et de groupes sociaux différents : du simple paysan victime de l'exode rural en raison d'une crise agricole, au commerçant ou au commis d'administration passé par l'école du colonisateur et formant une nouvelle élite.

Les villes en situation coloniale<sup>13</sup> constituent à la fois des lieux de distinction, de mise en scène des hiérarchies coloniales, mais aussi de contacts, de circulations et d'échanges entre colonisateurs et colonisés. La visibilité des Européens dans ces villes dépasse largement leur poids démographique. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, celles-ci sont organisées d'une manière et selon un style qui rappellent les métropoles<sup>14</sup>. L'inscription dans l'espace des hiérarchies sociales coloniales est souvent justifiée par des considérations sécuritaires. Elle se manifeste par la constitution de quartiers bien distincts, séparés par des cours d'eau ou des zones non bâties. En Inde, la plupart des Européens habitent aussi en ville, comme à Calcutta, dans des quartiers spécifiques – les *cantonments*. Quartiers militaires au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces espaces circonscrits, un peu en retrait des villes et souvent en position surplombante, se sont vu investir par des civils, comme dans la ville de Lucknow, après la révolte des *cipayes* en 1857-1858 – et cette pratique s'est ensuite répandue. Les motifs invoqués peuvent aussi être hygiénistes. Ainsi, la construction de la médina de Dakar démarre-t-elle après l'épidémie de peste de 1914 et l'incendie de quelques 1500 maisons possiblement contaminées. Il s'agit de repousser les « indigènes » au nord du quartier européen du Plateau, organisé selon un plan d'une modernité rectiligne et fonctionnelle et où se concentrent les lieux de pouvoir. L'objectif est de cantonner les éventuels vecteurs de morbidité et d'assurer la protection de la population européenne. Les ruelles de ces quartiers constitués de maisons ou d'un habitat collectif

composé de petits lotissements, sans grande planification, sont rarement bitumées. Les services publics, comme l'adduction d'eau ou l'évacuation des ordures, ne sont pas toujours assurés. On retrouve le même contraste à Casablanca entre la médina médiévale et le nouveau quartier européen « art déco » construit à l'est dans les années 1920. Les quartiers asiatiques ou chinois des villes coloniales d'Extrême-Orient sont eux aussi confrontés à des problèmes d'insalubrité et à une certaine dangerosité. La densité des quartiers vietnamiens d'Hanoi est trente fois supérieure à celle des quartiers européens. Au Maghreb, un exode rural dû à la misère génère le développement de villes-gourbis ou « bidonvilles » en périphérie des villes et même des médinas déjà très densément peuplées, comme en Tunisie dans l'entre-deux-guerres. Les quartiers européens sont, eux, bien mieux équipés, l'habitat est composé de maisons avec jardin, des fameux bungalows avec vérandas dont le modèle vient du Bengale, ou d'immeubles qui mettent en scène la modernité coloniale. Les villes d'été, à la résidence saisonnière, sont une variante de cette séparation urbaine. En Inde, durant la saison chaude et la mousson, les Européens aiment à séjourner dans des stations d'altitude, notamment celle de Simla, lieu de résidence du gouvernement colonial une partie de l'année. Ces villes, développées également en Indochine, comme Dalat, constituent comme des enclaves européennes en territoire colonial, fonctionnant quasiment en vase clos. Les loisirs pratiqués, la codification des usages en font une tentative de récréation d'une métropole absente et fantasmée, sur fond de tensions raciales avec les autochtones. Cette logique ségrégative est portée à son comble en Afrique du Sud avec l'apartheid. Outre les quartiers réservés des villes à fonctions administratives ou commerciales, les *compounds* des villes minières regroupent dans des logements collectifs, baraquements alignés et cernés de fils de fer barbelés, les mineurs et autres ouvriers de couleur.

Toutefois, à l'exception de ces villes façonnées par cette ségrégation rigide, les circulations entre les différents quartiers et les contacts entre les diverses populations sont nombreux. L'économie urbaine ne pourrait fonctionner sans tout un monde très divers de commerçants, commis, employés de maison ou de l'administration, artisans, dockers, ouvriers... Plus masculine qu'en Europe, sauf au Maghreb, la domesticité, employée dans les maisons coloniales, ne loge pas toujours sur place et fait la navette entre son quartier et celui de ses maîtres, comme le raconte le romancier camerounais Ferdinand Oyono dans *Une vie*

13 Consulter le dossier pédagogique « Vivre en ville en situation coloniale », p. 123.

14 Voir partie IV, Mobilités et circulations inter/intra impériales.

*de boy* (1956). En Asie, outre les cuisiniers, jardiniers, nurses et autres agents des fonctions ménagères, des serviteurs sont attachés à de multiples tâches spécifiques, tels les hommes-éventail ou *punkah men*, ou encore les allumeurs de chandelles... avant l'installation de l'électricité. Ces contacts quotidiens entre colonisateurs et colonisés produisent des relations ambiguës, faites de familiarisation progressive et de maintien à distance. En effet, au clivage social qui caractérise la relation entre maîtres et serviteurs s'ajoute le clivage racial propre aux sociétés coloniales. Les petits métiers (cireurs de chaussures, vendeurs de journaux, etc.), les activités liées au commerce de détail assurent des contacts fréquents entre les uns et les autres, les boutiques ou marchés constituant des espaces privilégiés de ces brèves mais quotidiennes rencontres. Fêtes ou loisirs sont aussi l'occasion d'échanges, surtout avec les élites en partie acculturées des populations colonisées, qu'il s'agisse de spectacles de théâtre ou de la pratique de sports. Les promenades de la digue à Hanoi, ou de la corniche à Dakar sont des lieux où les uns et les autres peuvent également profiter du paysage et se côtoyer. Les villes sont les espaces les plus cosmopolites dans les colonies où se retrouvent les ressortissants des métropoles et ceux du territoire colonisé, mais aussi de multiples minorités, comme les Chinois en Malaisie. Ceux-ci représentent 62% de la population de Kuala Lumpur en 1931, alors que les Indiens sont 23% et les Malais seulement 10%. Sociétés et cultures urbaines en sont d'autant plus riches, même si les hiérarchies sociales ne disparaissent pas. L'aristocratie malaise a ainsi accès au Selangor, club britannique de Kuala Lumpur, mais celui-ci est ironiquement surnommé de ce fait le « chien tacheté ». Les femmes en ville bénéficient parfois de plus de liberté et peuvent être actives tout en restant célibataires plus longtemps qu'à la campagne. *A contrario*, elles doivent parfois adopter des usages qui n'étaient pas nécessairement les leurs au village, comme le port du voile au Maghreb.

Les villes concentrent ainsi un kaléidoscope de groupes sociaux affectés par la situation coloniale. Identité et place dans la hiérarchie sociale ne se limitent cependant pas au statut juridique ou aux espaces de résidence; elles sont remodelées en permanence, notamment par les activités exercées. Les rapports sociaux construits à travers le travail sont en effet un élément central dans le rapport de domination coloniale, l'objectif essentiel pour les métropoles étant de tirer le meilleur parti des richesses des territoires et des sociétés assujetties, même si d'autres justifications d'une telle entreprise ont pu jouer.



## DOSSIER PÉDAGOGIQUE 10

# L'EXPOSITION COLONIALE DE VINCENNES : MYTHE ET RÉALITÉS

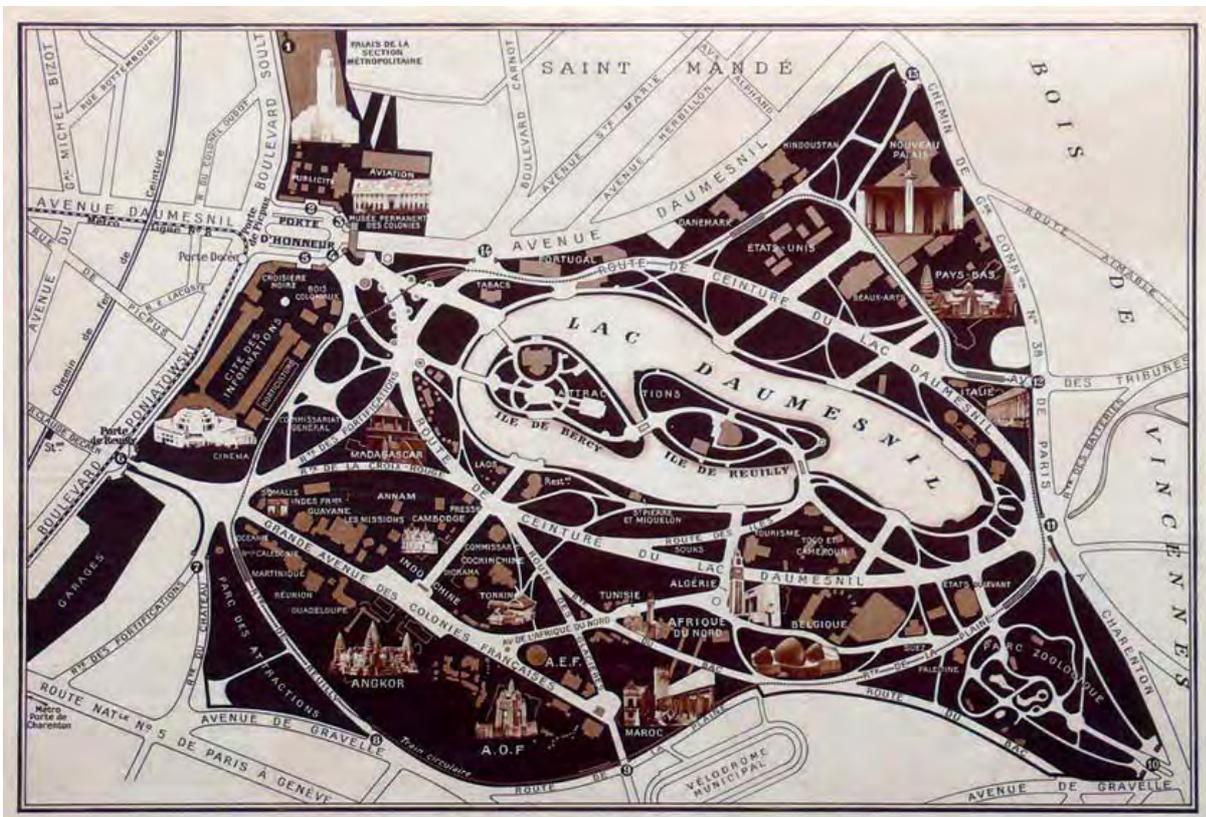
Niveaux : 4<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> L/ES

## LES DOCUMENTS

### Document 1

#### Plan de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, 1931 : le tour du monde en un jour

En mai 1931, s'ouvre aux portes de Paris, dans le parc de Vincennes, une exposition coloniale internationale qui est un vrai succès, avec 8 millions de visiteurs. Elle permet de « faire le tour du monde en un jour » en se promenant parmi de magnifiques pavillons qui représentent les différents empires coloniaux et, surtout, les colonies françaises, réparties sur tous les continents. Grande opération de mise en scène et de propagande coloniale, cette exposition a pour finalité de mieux faire connaître l'Empire à l'opinion publique et de l'y attacher plus fermement. Ces représentations « exotisantes » et divertissantes ont séduit les Parisiens, les provinciaux et nombre d'étrangers, mais elles sont en grand décalage avec les tensions ou conflits qui opposent colonisateurs et colonisés dans l'Empire, ainsi que l'extrême dureté des conditions de vie et de travail que subissent nombre de colonisés à cette époque.



Plan de l'Exposition coloniale internationale montrant les pavillons les plus importants et les principales artères, publiée dans Vu, n° 168, mai 1931, dessiné par Charles Guérin, repris in Didier Grandsart, Paris 1931 : revoir l'exposition coloniale, p. 35.

**Document 2****La grande avenue des Colonies françaises**

Cette photographie de la grande avenue des Colonies françaises, bordant la rive sud du lac de Daumesnil, donne une idée de l'étendue de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, ainsi que de la concentration des pavillons qui représentent les multiples territoires de l'Empire, de l'Océanie à l'Afrique, de l'Amérique à l'Asie. On reconnaît au premier plan la fontaine des totems et le pavillon de l'AOF et, de l'autre côté de l'avenue, de droite à gauche, les pavillons de l'Indochine, de la Cochinchine, du Cambodge; enfin, à l'arrière-plan, on distingue la silhouette de la tour de Madagascar avec ses immenses cornes de bovidés ainsi que celle de la section métropolitaine, aux allures de gratte-ciel. L'exposition entend mettre en scène un concentré de splendides œuvres architecturales renvoyant à la fois aux traditions séculaires et à la modernité coloniale.



Photographie anonyme, reproduite in Didier Grandsart, *Paris 1931 : revoir l'exposition coloniale*, p. 37.  
© Editions FVW, Paris, 2010

### Document 3

#### Le temple d'Angkor Vat

La reconstitution du temple d'Angkor Vat jouxte le pavillon de l'AOF (voir document 2), le long de l'avenue des Colonies françaises. Avec ses cinq tours richement sculptées, de 45 et 55 mètres de hauteur, c'est un des clous de l'exposition. Il est illuminé la nuit, ce qui ajoute encore à la féerie du spectacle. Le temple original a été édifié au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle au Cambodge, par le souverain khmer Suryavarman II (1113-1150). La puissance khmère déclina à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, et le temple fut pillé. L'ensemble du site fut envahi par la forêt, mais ce temple demeura relativement préservé. Un moine portugais, António da Madalena, le visita à la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et en rapporta un souvenir ébloui. Au milieu du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, un naturaliste français, Henri Mouhot, également émerveillé, en donna une description et quelques croquis dans ses notes de voyage.



Photographie anonyme, reproduite in Didier Grandsart, *Paris 1931 : revoir l'exposition coloniale*, p. 177.

© Éditions FVW, Paris, 2010

## Document 4

### L'Empire français en 1931

Entre les deux guerres, les Français sont réputés mal connaître leur empire et n'y être que fort peu attachés. Un dépliant distribué aux visiteurs à l'entrée de l'exposition de Vincennes vante l'étendue de l'Empire français (le deuxième en superficie, loin derrière l'Empire britannique), distribué à travers tous les continents et tous les océans, ce qui permet de parler de « la France des cinq parties du monde ». L'exposition a pour finalité de stimuler l'intérêt des Français pour leur empire et de montrer qu'il assure à la France un rang de grande puissance mondiale.

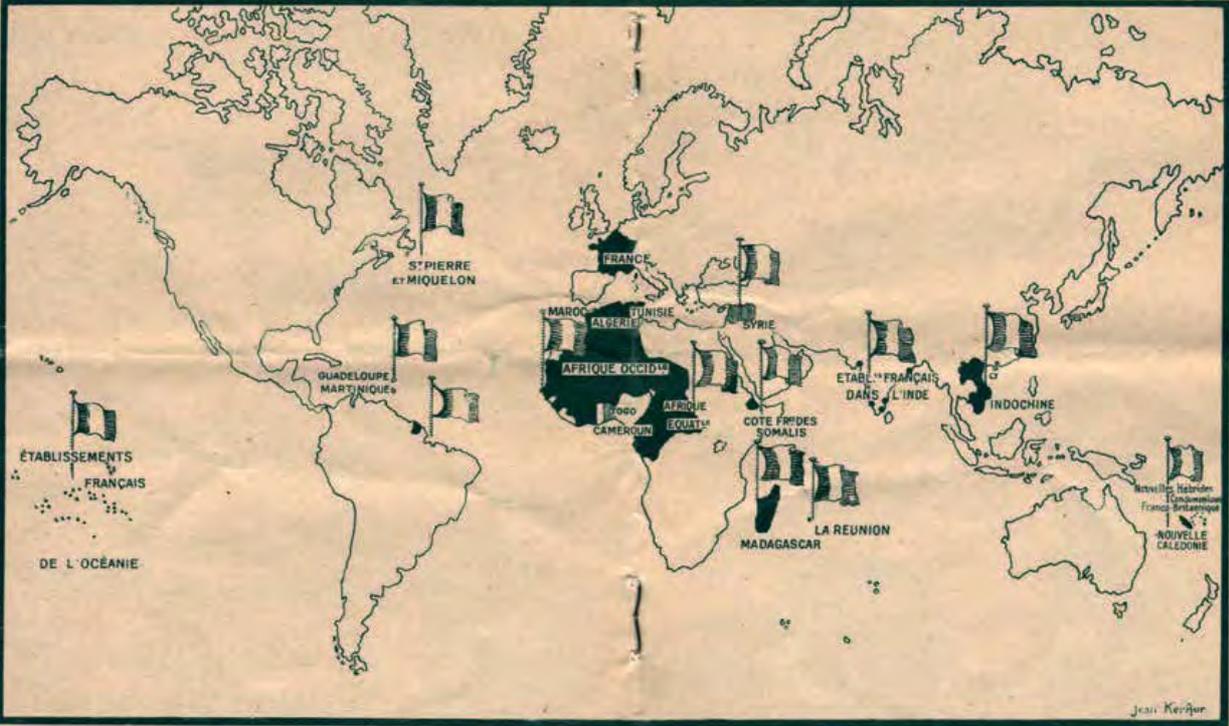
**SAVEZ-VOUS**

**QUE NOS POSSESSIONS D'OUTRE-MER REPRÉSENTENT :**

UNE SUPERFICIE 22 FOIS PLUS VASTE QUE LA MÉTROPÔLE ?

UNE POPULATION DE 60 MILLIONS D'HABITANTS ?

UN MOUVÈMENT D'ÉCHANGES DE 35 MILLIARDS \*



**COMMERÇANTS. INDUSTRIELS. AGRICULTEURS,**

**NOTRE EMPIRE COLONIAL EST À LA FOIS :**

**VOTRE MEILLEUR FOURNISSEUR :**

**VOTRE MEILLEUR CLIENT.**

**IL NE DÉPEND QUE DE VOUS DE MULTIPLIER AVEC LUI DE FRUCTUEUX ÉCHANGES**




Extrait du dépliant distribué aux visiteurs, À l'exposition coloniale internationale de Paris, Paris, Imprimerie nationale, 1931, reproduit in Didier Grandsart, *Paris 1931 : revoir l'exposition coloniale*, p. 259.

© Éditions FVW, Paris, 2010



## Document 6

## La « machine » de mort du Congo-Océan

En 1928, le grand reporter français Albert Londres (1884-1932) effectue en Afrique-Équatoriale française un reportage de quatre mois sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, illustré par des photos et publié dans *Le Petit Parisien* d'octobre à novembre 1928. Il y décrit l'hécatombe causée par ce chantier effectué pour le compte de la Société des Batignolles. Soumis au travail forcé, des milliers d'Africains réquisitionnés et maltraités tracent la voie, à mains nues ou à l'aide de quelques outils rudimentaires, sous la férule de contremaîtres africains et de cadres européens. L'année suivante, au moment où une révolte éclate en Oubangui-Chari, les articles d'Albert Londres, réunis en un volume et publiés sous le titre *Terre d'ébène*, contribuent à alerter l'opinion publique sur les conditions effroyables de ces grands travaux d'aménagement en Afrique-Équatoriale française.

Au Moyen Logone, au Moyen-Chari, au Dar-el-Kouti, dans la Haute-Kato, au Bas-Bomou, dans les régions du Gribingi, d'Ouaka, d'Ouham, dans la Haute-Sangha, dans le Bas-Bangui, dans la N'Goko Sangha, de l'Oubangui au Pool<sup>1</sup>, maris, frères, fils ne revenaient pas.

C'était la grande fonte des nègres !

Les huit mille hommes promis aux « Batignolles » ne furent bientôt plus que cinq mille, puis quatre mille, puis deux mille. Puis dix-sept cents ! Il fallut remplacer les morts, recruter derechef. À ce moment, que se passa-t-il ?

Ceci : dès qu'un blanc se mettait en route, un même cri se répandait : « *La machine !* » Tous les nègres savaient que le blanc venait chercher des hommes pour le chemin de fer ; ils fuyaient. « Vous-mêmes, disaient-ils à nos missionnaires, vous nous avez appris qu'il ne fallait pas nous suicider. Or, aller à la machine c'est courir à la mort. » Ils gagnaient les bois, les bords du Tchad, le Congo belge, l'Angola. [...] Nous nous mettions à la poursuite des fugitifs. Nos tirailleurs les attrapaient au vol, au lasso, comme ils pouvaient ! Ils les canguaient<sup>2</sup> ! ainsi que l'on dit ici. On en arriva aux représailles. Des villages entiers furent punis. Quelques-uns cependant échappèrent à ces rigueurs, des commandants blancs de ces régions ayant épousé la cause de ces noirs contre les blancs de Brazzaville ! Une autre fois, un chef noir se pendit plutôt que d'obéir à l'ordre de recruter pour la machine. Enfin pour masquer le dépeuplement, on parla de rectifier la frontière de l'Oubangui-Chari !

[...] Je revoyais tout. Les blancs épuisés, dont la seule affaire était de finir leur contrat [...]. La forêt tropicale les avait minés. Ils ne souriaient que lorsque l'on parlait de l'achèvement de la ligne. [...] Je revoyais le désarroi des chantiers, la petite barre à mine attaquant des rochers géants, les Saras<sup>3</sup> ne pouvant plus soulever la pelletée de terre ; les contremaîtres noirs impitoyables, et le chef du chantier<sup>4</sup>, sa soupe avalée, tombant d'un bloc sur la toile tendue qui lui servait de lit. J'entendais les cris sauvages des furieux *capitas*<sup>5</sup>, les « Riaa-ria ! Pousse ! Pousse ! », les « Allez ! Saras ! Allez ! Allez ! » et je revoyais les Saras, les Zindès et les Bayas<sup>6</sup> n'ayant plus la force de pousser s'en aller mourir dans la forêt. [...]

Je pensais qu'entre octobre 1926 et décembre 1927, trente mille noirs avaient traversé Brazzaville « pour la machine », et que l'on n'en rencontrait que mille sept cents entre le fleuve et l'Océan !

Albert Londres, *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel, 1929, p. 232-258.

1 Albert Londres énumère les différentes régions qui forment la colonie de l'Oubangui-Chari, bassin de recrutement de la main-d'œuvre africaine pour la construction du chemin de fer Congo-Océan.

2 On insérait la tête des Africains dans un lourd carcan en bois, reposant sur leurs épaules.

3 Les travailleurs forcés d'un peuple de l'Oubangui-Chari.

4 Un cadre blanc.

5 Les contremaîtres africains.

6 Travailleurs forcés de différents peuples de l'Oubangui-Chari.

**Document 7****L'Empire : réservoir de matières premières et débouché pour les biens manufacturés de métropole**

Ces données statistiques synthétiques sur le commerce extérieur de la France métropolitaine soulignent la dissymétrie de la nature des flux de marchandises entre l'Empire et la métropole : l'Empire est un pourvoyeur de matières premières, agricoles surtout, pour la métropole, et celle-ci y exporte des biens fabriqués dans ses usines. Cette structure particulière se renforce lors de la grande dépression des années 1930.

**Part de l'Empire dans les importations de la France (en % du total des importations)**

	1929	1938
Ensemble des matières premières agricoles (Vins, céréales, fruits, café, cacao, oléagineux, sucres, etc.)	37,5	71,2
Matières premières minières et métaux	8,6	5,6
Phosphates	42,6	42
Bois	11,1	28
Caoutchouc	9,3	25,1

**Part de l'Empire dans les exportations de la France (en % du total des exportations)**

	1929	1938
Tissus de laine	4,7	15,7
Tissus de soie	3,4	17,9
Tissus de coton	49,9	84,6
Vêtements et lingerie	10,5	34,5
Savons	24,2	44,3
Ciment	59,1	84,1
Outils et ouvrages en métaux	32,3	47
Machines et mécaniques	30,7	41,2
Automobiles	33,4	45,5

D'après Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, p. 54-55.

© Albin Michel, Paris, 1984

**ENJEUX SCIENTIFIQUES ET DIDACTIQUES**

- Identifier des documents de natures différentes (plan, carte, photographie, récit, statistiques).
- Repérer l'Empire colonial français à l'échelle mondiale.
- Mettre en relation un plan et une photographie.
- Confronter des documents représentant des points de vue différents : propagande coloniale, récit critique d'un grand reporter, données statistiques objectives.
- Confronter un mythe de la propagande impériale et les réalités de la colonisation.

L'Exposition coloniale internationale qui s'est tenue en 1931 à Vincennes a durablement marqué les mémoires. Elle est inaugurée en grande pompe

le 6 mai 1931 en présence du président de la République, Gaston Doumergue, et ferme ses portes le 16 novembre. Succès de masse (8 millions de tickets vendus à environ 4 millions de visiteurs parisiens, 3 millions de provinciaux et 1 million d'étrangers<sup>1</sup>), elle constitue une apothéose de la mise en scène de la politique et de l'œuvre coloniales, dans un vaste espace de 110 hectares aménagés dans le bois de Vincennes et autour du lac Daumesnil. Elle correspond aussi à un moment charnière dans l'histoire de

1 Catherine Coquery-Vidrovitch, Charles-Robert Ageron, *Histoire de la France coloniale*, vol. III : le déclin, Paris, Armand Colin, p. 17.

l'Empire français, comme un apogée théâtralisé, alors que l'impérialisme est confronté à des crises et des contestations toujours plus nombreuses.

L'Exposition coloniale de Vincennes n'est pas unique en son genre : elle s'inscrit dans une tradition d'expositions universelles (celle de Paris en 1900 attira 48 368 000 visiteurs) ou coloniales (deux expositions coloniales nationales à Marseille notamment, en 1906 et en 1922), inaugurée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, même si celle de Vincennes est de loin la plus impressionnante.

Projetée dès 1913, décidée en 1920, mais plusieurs fois repoussée, elle fournit l'occasion d'aménager le quartier de Vincennes dans l'Est parisien et de bâtir un musée permanent des colonies. Elle se signale par sa modernité architecturale et ses prouesses techniques : en un temps relativement bref, on érige de multiples constructions et monuments magnifiés par des fontaines et des féeries lumineuses nocturnes. Elle propose ainsi un spectacle de masse, exotique et grandiose, dans la lignée des parcs d'attractions qui se multiplient depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette exposition a été conçue et organisée par le maréchal Lyautey, résident général du Maroc de 1912 à 1925, qui incarne à l'époque le héros colonial par excellence, pacifique et admirateur de la culture arabe. Le programme qu'il conçoit est à la fois très riche et très simple : il s'agit de proposer au visiteur de faire le tour du monde en un jour.

La plupart des puissances coloniales ont chacune leur bâtiment (document 1) : outre le pavillon métropolitain français, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, l'Italie, les États-Unis et le Danemark sont représentés ; cependant, la Grande-Bretagne n'a qu'une représentation modeste (pour des raisons diplomatiques et financières) et l'Espagne a refusé de participer. Enfin, chaque territoire de l'Empire français dispose d'un pavillon dans l'espace situé au sud du lac Daumesnil. Le tout est complété par une Cité des informations à l'entrée de l'exposition, et par un parc zoologique, à l'est.

Au fil des allées du parc de Vincennes, les visiteurs peuvent donc flâner des anciennes colonies – Caraïbes ou Saint-Pierre-et-Miquelon, établissements d'Inde, La Réunion – aux colonies conquises depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : Madagascar, l'Afrique, l'Afrique du Nord, l'Indochine et les établissements du Pacifique. Des bâtiments typiques, représentant les colonies françaises distribuées sur tous les continents et océans du

monde (carte du document 4), sont ainsi concentrés en un même lieu. Dans un raccourci saisissant, les promeneurs peuvent les contempler successivement, de part et d'autre de l'avenue des Colonies françaises (document 2). La Fontaine des totems (premier plan, à droite, au milieu de l'avenue). Un bâtiment conçu par les architectes Lambert et Olivier pour représenter l'Afrique-Occidentale française dont la structure monumentale évoque l'architecture soudanaise en pisé, avec des extrémités de troncs de palmier dépassant des murs et en assurant la solidité (premier plan à gauche de la photographie). De l'autre côté de l'avenue, ils reconnaissent (au 2<sup>e</sup> plan, de droite à gauche, en s'éloignant) le pavillon du Tonkin avec son toit aux pentes multiples, puis celui – plus petit – de la Cochinchine ; enfin, celui du Cambodge. À l'arrière-plan de la photographie, on peut repérer la grande tour malgache surmontée de têtes de bovidés cornus (les bucranes), conçue par l'architecte Veissière et, enfin, la tour en forme de gratte-ciel de la section métropolitaine (aujourd'hui détruite, elle surplombait le musée permanent des Colonies, masqué par la cime des arbres sur le cliché, aujourd'hui transformé en musée de l'histoire de l'immigration). La reproduction du temple d'Angkor, dont la façade est éclairée la nuit, est l'un des clous de l'exposition (document 3).

De nombreuses animations sont assurées par des figurants coloniaux recrutés<sup>2</sup> pour l'occasion : processions, orchestres, danses, activités quotidiennes, etc. rythment ainsi le parcours des visiteurs. Les pousse-pousse, tirés par des hommes, sont cependant proscrits car considérés comme dégradants. S'inscrivant dans une tradition douteuse d' Exhibitions humaines, un village canaque, composé de prétendus cannibales, est d'ailleurs installé non à l'exposition de Vincennes, mais au Jardin d'Acclimatation, à l'ouest de Paris.

En parallèle de l'exposition, de très nombreux congrès coloniaux, scientifiques, économiques ou commerciaux sont organisés et contribuent à en faire un événement au retentissement international. Certaines manifestations donnent une idée des stéréotypes racistes de l'époque, telle l'exposition d'anthropologie organisée par le professeur Papillault, qui a pour objet de fournir « les conceptions explicatives [...] sur les aptitudes et la valeur des races coloniales et sur les relations qui en découlent pour la métropole ». Les

2 Les rues d'une ville africaine ou des cours de village sont reconstituées, 1 500 figurants africains sont engagés sur contrat pour animer « la rue de Djenné », une ville du Soudan (Mali actuel). *Ibid.*, p. 18.

Blancs seraient plus « civilisés » et raffinés, alors que « les négroïdes d’Afrique et du Pacifique » pourraient tout juste être éduqués<sup>3</sup>.

L’enjeu de l’exposition est surtout de faire apprécier l’œuvre coloniale par une opinion publique assez peu familière de ces questions. Les hommes d’affaires, le grand public et les élèves sont ciblés : une dizaine de « caravanes scolaires » (environ 20 000 élèves, sous la direction de leurs maîtres et directeurs d’école) visitent l’exposition durant l’été. Selon le ministre des Colonies, Paul Reynaud, il s’agit de répondre à un réel besoin : « Les Français savent qu’ils ont un empire, mais ils ne le sentent pas. Il faut qu’ils vivent, par la pensée, la vie des colonies, qu’ils aient la fierté de l’effort accompli par les leurs sur les terres lointaines. L’Exposition coloniale y aidera. Mais c’est sur l’âme de l’enfant qu’il faut agir. C’est son maître qui doit être, par l’image et par le récit, le grand propagandiste colonial<sup>4</sup>. » (document 4).

L’Exposition coloniale internationale est en effet conçue comme une vitrine. Elle met l’accent sur :

- les splendeurs architecturales des colonies, ce qui donne l’image d’une France bienveillante, préservant les cultures locales, et assure l’attrait d’un exotisme de carton-pâte pour les visiteurs. En réalité, des quartiers européens sont bâtis dans les grandes villes des colonies, et ce sont eux qui sont supposés incarner la modernité coloniale<sup>5</sup> ;
- la diversité et la richesse des produits coloniaux : à l’entrée, la Cité des informations (organisée par le gouvernement, les chambres de commerce et des associations coloniales), les pavillons des horticulteurs, des bois coloniaux ou celui des tabacs, ou bien encore les bas-reliefs d’Alfred Janniot et les fresques de Pierre-Henri Ducos de La Haille dans le Palais des colonies donnent des territoires d’outre-mer une image de Pays de cocagne. Pour le gouvernement de l’époque, les colonies doivent apparaître comme une chance pour la France de garder son rang de puissance mondiale, surtout après le désastre de la Première Guerre ;
- l’œuvre coloniale de la France : c’est une puissance coloniale bienveillante, éducatrice et protectrice des peuples colonisés qui est mise en scène, notamment dans les expositions thématiques du Palais

des colonies, dans lesquelles on insiste sur l’action d’assistance sociale, sur la médecine, sur les travaux publics ou sur l’action pacificatrice des armées.

Il semble que l’impact de l’exposition ait été important dans les esprits, même s’il est difficile de démêler les motivations des visiteurs : ont-ils surtout profité d’un loisir de masse extraordinaire, divertissant et dépaysant, dans une ambiance festive ; ou ont-ils plus profondément adhéré aux représentations de la propagande coloniale empreintes d’exotisme ? Ce qui est certain, c’est que l’exposition a été très largement relayée par la presse et que certaines images ont marqué les esprits des différentes générations de l’opinion publique. Selon Jacques Frémeaux, si les visiteurs n’ont peut-être pas réellement mieux compris les enjeux de l’Empire, ils en sont néanmoins devenus plus familiers<sup>6</sup>.

Seule une minorité s’oppose à cette grande célébration de propagande coloniale. Douze intellectuels, dont les poètes surréalistes Louis Aragon, André Breton et Paul Éluard signent au printemps 1931 un appel intitulé « Ne visitez pas l’exposition coloniale ». Reprenant à leur compte la vigoureuse critique du colonialisme effectuée par le Parti communiste depuis sa fondation en 1920, ils organisent avec la Ligue contre l’oppression coloniale et l’impérialisme, du 19 septembre au 2 décembre 1931 à Paris, une contre-exposition : « La vérité sur les colonies ». Elle met en lumière le contraste entre la propagande déployée à Vincennes et les réalités bien plus affligeantes sur le terrain des colonies. C’est cependant un échec car elle attire à peine 5 000 visiteurs. Elle ne rencontre à peu près aucun écho à l’époque, sauf quelques brefs articles dans les colonnes du journal communiste *L’Humanité*.

D’un point de vue historique, il est bien entendu nécessaire de souligner que l’Exposition coloniale internationale de 1931 construit un mythe impérial et que les réalités coloniales sont très éloignées de l’harmonie et du progrès mis en scène à Vincennes, comme les différentes parties de notre ouvrage ont déjà pu le montrer. On pourrait multiplier les éléments de contrepoint à cette mise en scène. On se limitera ici à trois aspects : militaro-politique, social et économique.

3 Ibid., p. 20.

4 Citation reproduite dans le dépliant distribué aux visiteurs de l’exposition : *À l’exposition coloniale internationale de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1931, p. 1.

5 Voir partie III, La colonisation au quotidien.

6 Jacques Frémeaux, « L’empire français et l’exposition », in Feriel Ben Mahmoud, *Voyage dans l’empire colonial français*, Paris, Éditions Place des Victoires, 2007, p. 17.

La « bienveillance » ou le paternalisme colonial, par exemple, ne peuvent masquer le fait que les territoires ont été le plus souvent conquis par la force<sup>7</sup>. Les révoltes durent d'ailleurs bien au-delà de la Première Guerre mondiale : ainsi la guerre du Rif au Maroc, menée par Abd el-Krim contre l'occupant espagnol (à partir de 1921), l'oppose-t-elle aussi aux Français entre 1925 et 1926. La répression coloniale y est très dure<sup>8</sup>.

En Indochine, après l'échec des mouvements réformistes, un Parti national du Vietnam (VNQZD), créé en 1927, met l'accent sur l'action armée. La même année, des mouvements communistes, s'appuyant soit sur le PCF soit sur l'URSS et les communistes chinois, commencent à s'organiser. À partir de 1928, de jeunes intellectuels s'engagent dans des plantations d'hévéas, des usines et des mines. En février 1930, Nguyen Ai Quoc, le futur Hô Chi Minh, fonde le parti communiste vietnamien dans un contexte de profonde crise rurale.

Ce dernier lance alors une insurrection générale qui éclate dans la nuit du 9 au 10 février 1930 au sein de la garnison de la forteresse de Yen Bay, sur le fleuve Rouge. La répression s'abat durement sur les insurgés et c'est un échec. Simultanément, une vague de grèves se déclenche dans les plantations et les usines en Annam et en Cochinchine ; les manifestations paysannes se multiplient en 1930 et se prolongent jusqu'au printemps 1931. À l'automne 1930, en Annam, des soviets ruraux sont même spontanément créés. Au bout du compte, la répression fait plusieurs milliers de morts et d'incarcérations en Indochine. Nguyen Ai Quoc est intercepté à Hong Kong par les Britanniques, le 6 juin 1931.

Il n'est nullement question de ces violences lors de l'exposition de Vincennes, à l'exception de l'action de militants anticoloniaux – des Indochinois notamment – qui distribuent des tracts évoquant les événements d'Indochine pour les soldats de garde originaires de ces territoires. Ces militants tentent par trois fois, sans succès, d'organiser des manifestations au cours de l'exposition elle-même<sup>9</sup>.

La mortalité dans la population carcérale du pénitencier de Poulo Condore augmente brutalement à la suite de ces événements (document 5). Une partie de ce camp est réservée aux détenus de droit commun, une autre aux détenus politiques, avec un quartier disciplinaire bâti en 1928. L'emprisonnement renforce dans leurs convictions les détenus politiques qui en profitent aussi pour faire de nouvelles recrues communistes parmi les prisonniers de droit commun, aux dires mêmes des chefs de la Sûreté coloniale. Le bagne fait fonction d'« université rouge<sup>10</sup> ».

Les magnifiques alignements architecturaux de Vincennes ne peuvent pas non plus occulter complètement le fait que les grands travaux de développement des infrastructures dans les colonies reposent, en très grande partie, sur le travail forcé et ses conditions atroces. C'est ce qu'ont dénoncé plusieurs récits de voyage, tels ceux d'André Gide, *Voyage au Congo* (1927) et *Le Retour du Tchad* (1928), ou encore les articles du grand reporter Albert Londres (1884-1932) publiés dans *Le Petit Parisien* en octobre et novembre 1928 et rassemblés en un seul volume sous le titre *Terre d'ébène* en 1929 (document 6).

Entre 1923 et 1934, pour la construction de cette voie de chemin de fer au Congo français, entre Brazzaville et Pointe-Noire sur la côte, 20 000 Africains sont morts de sous-nutrition, de maladies, d'épuisement ou sous les balles de l'encadrement. Le journaliste Albert Londres, scandalisé par ce qu'il découvre, décrit minutieusement les conditions épouvantables de travail sur ce chantier dirigé par la Société des Batignolles, ainsi que les souffrances et le désarroi des Africains (document 6). Ces derniers tentent d'échapper aux recrutements forcés, en se cachant par exemple dans la forêt à l'approche des recruteurs, et une révolte éclate même dans la région de la Sangha (en Oubangui-Chari) en 1928-1930. Elle est impitoyablement réprimée sous les ordres du gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française, Raphaël Antonetti, et du général Théry. Des villages sont brûlés, leurs habitants assassinés. En 1930, la France est d'ailleurs condamnée pour son recours massif au travail forcé par le Bureau international du travail, qui réprovoie surtout la réquisition de main-d'œuvre pour le compte de compagnies privées et considère comme inacceptable qu'elle puisse être utilisée au profit de travaux d'équipement public.

7 Voir partie II, Les multiples ressorts de la domination coloniale.

8 Voir partie V, Résistances, nationalismes, décolonisations.

9 Claude Liauzu, *Aux origines des tiers-mondismes. Colonisés et anticolonialistes en France 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1982, p. 38.

10 Brocheux, Hémerly, 1993, p. 305 sqq.

Sur le plan économique, enfin, la politique de « mise en valeur » des colonies sert avant tout les intérêts de la métropole. La colonisation fait des territoires un réservoir de matières premières agricoles, de ressources minières (les phosphates par exemple), ainsi qu'un débouché pour les biens manufacturés métropolitains (document 7). Cette tendance est renforcée lors de la dépression des années 1930 : grâce aux ressources et aux débouchés que les colonies assurent aux entreprises métropolitaines, la France croit pouvoir échapper à la dépression économique mondiale qui sévit depuis 1929. Cette quiétude est illusoire car ce repli sur l'Empire, ou « autarchie » coloniale, maintient artificiellement l'activité d'industries textiles, minières ou sidérurgiques françaises, en grande partie vieillissantes, ce qui retarde d'autant la modernisation de l'appareil de production métropolitain. Quant aux colonies, il n'est pas question de

les industrialiser à l'époque, pour qu'elles ne fassent pas de concurrence à la métropole, ce qui est une des racines du sous-développement des territoires d'outre-mer, futurs États indépendants à partir des années 1950-1960. Les grandes infrastructures portuaires, ferroviaires ou routières sont donc au service de la puissance économique de la métropole.

La célébration, lors de l'Exposition coloniale de 1931, de la grandeur de l'Empire et des bienfaits d'une colonisation bienveillante, modernisatrice et porteuse de développement s'inscrit donc dans la construction d'un mythe impérial, friand d'exotisme et soucieux d'occulter toutes les zones d'ombre. Dans une démarche historique, ces représentations doivent être confrontées avec les réalités de la colonisation au quotidien, et replacées dans le contexte troublé du début des années 1930.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

On pourra travailler dans un premier temps avec les élèves sur le repérage des lieux, à différentes échelles : situer l'exposition dans le parc de Vincennes, à l'est de Paris, et dans le cadre d'une vaste opération d'aménagement urbain ; mettre en relation le plan et la photographie de la grande avenue des Colonies françaises, ses monuments ; repérer à quelle partie de l'Empire correspondent les différents pavillons de l'exposition (mettre en relation les documents 1 et 4, trouver les correspondances entre le document 1 et les documents 2 et 3) et, de là, expliquer l'expression « la France des cinq parties du monde ». Le professeur pourra apporter des éléments de contextualisation, en soulignant que cette manifestation s'inscrit dans une tradition d'expositions universelles et coloniales.

Dans un deuxième temps, on pourra s'intéresser aux organisateurs de cette exposition et à sa finalité, en repérant les éléments qui tendent à magnifier la diversité, la puissance et la richesse de l'Empire français, à partir des quatre premiers documents. Ceci permettra d'interroger la notion de représentation, de mise en scène, d'exotisme, et de se demander si cette exposition a un véritable caractère documentaire ou s'il s'agit d'une opération de propagande coloniale et de loisir de masse.

Puis, il sera possible de faire émerger avec les élèves un questionnement critique, afin d'éprouver la pertinence de cette représentation impériale en carton-pâte.

- Au-delà du caractère plaisant et séduisant de ce « tour du monde en un jour » aux portes de Paris, cette exposition coloniale internationale reflète-t-elle les réalités de terrain ? Colonisateurs et colonisés cohabitent-ils harmonieusement dans les territoires dominés ?
- Existe-t-il des témoignages ou des enquêtes de terrain sur les réalités concrètes de la vie dans les colonies qui ne seraient pas produits par les autorités coloniales elles-mêmes ? Que nous apprennent-ils ?
- La colonisation conduit-elle au développement des colonies ?
- Les cultures des colonisés sont-elles respectées ou mises en valeur ? etc.

On pourra alors travailler à partir des documents 5, 6 et 7, ou de l'un d'entre eux seulement, en fonction de l'intérêt des élèves (ou encore sur tout autre document de cet ouvrage), pour confronter représentations et réalités, et ainsi apporter un ou des contrepoints à cette grande mise en scène.





## PALAIS DE LA PORTE DORÉE

# MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Le Palais de la Porte Dorée est un monument historique exceptionnel de style Art déco, construit pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, conçu par l'architecte Albert Laprade. Il ouvre ses portes sous la dénomination de « Musée permanent des colonies » ; il devient en 1932 « Musée des colonies et de la France extérieure » avant de prendre le nom, en 1935, de « Musée de la France d'Outre-mer », puis, en 1960, celui de « Musée des arts africains et océaniques ». Il abrite, depuis 1931, un Aquarium tropical.

Le Palais de la Porte Dorée accueille depuis 2007 le Musée national de l'histoire de l'immigration, qui a pour mission de faire connaître l'histoire de l'immigration en France à travers une démarche à la fois culturelle, éducative et civique. Le musée rassemble, sauvegarde, met en valeur, tout en les rendant accessibles, les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration.

L'exposition permanente *Repères*, la Galerie des dons et les expositions temporaires mettent en perspective histoires collectives et individuelles et proposent d'appréhender 200 ans d'histoire de l'immigration sous un angle neuf en croisant les points de vue historique, anthropologique, artistique.

Le Musée national de l'histoire de l'immigration dispose également d'une médiathèque, développe des activités pédagogiques, scientifiques et éditoriales, s'appuie sur un réseau de partenaires et présente une programmation artistique et culturelle.

En lien avec le ministère de l'Éducation nationale et les académies, avec le soutien d'un comité pédagogique constitué d'experts du monde de l'éducation, le Musée accompagne les enseignants dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques et met à leur disposition des ressources pédagogiques (tous niveaux, toutes disciplines) conformes aux programmes officiels.

Le Musée national de l'histoire de l'immigration et Réseau Canopé sont partenaires.



© Mathieu Nouvel – EPPPD

Janniot Alfred, Fresque de la façade du Palais de la Porte dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration, © ADAGP, Paris, 2016

**Musée national de l'histoire de l'immigration**  
**Palais de la Porte Dorée**  
293, avenue Daumesnil 75012 Paris  
[www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)

# LES AUTEURS

## MARIE-ALBANE DE SUREMAIN

Marie-Albane de Suremain est maître de conférences en histoire contemporaine à l'UPEC-ESPE de l'académie de Créteil, engagée dans la formation des enseignants, et membre du laboratoire CESSMA UMR 245, Université Paris 7-Denis-Diderot. Ses recherches portent sur la construction, les appropriations et les usages des savoirs en sciences sociales en Afrique subsaharienne, en situation coloniale et post-coloniale. Elle a notamment contribué, sous la direction d'Isabelle Surun, au volume *Les sociétés coloniales à l'âge des empires. 1850-1960*, Atlande, 2012 et participé au *Grand Atlas des empires coloniaux*, publié chez Autrement en 2015.

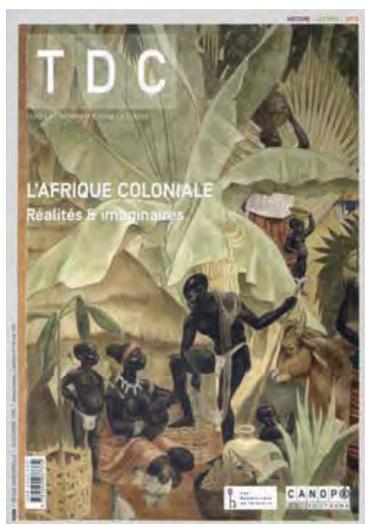
## SOPHIE DULUCQ

Sophie Dulucq est professeure d'histoire contemporaine à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et directrice adjointe du laboratoire FRAMESPA [UME 5136]. Ses recherches portent actuellement sur l'histoire culturelle de l'Afrique à l'époque coloniale [production des « savoirs coloniaux » et de l'historiographie « africaniste », politiques culturelles, naissance du tourisme...]. Elle a notamment publié *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale*, Karthala, 2009 et a piloté un groupe de recherche-formation [académie de Toulouse] sur l'enseignement du fait colonial qui a donné lieu au rapport *Enseigner le fait colonial* (cf. sitographie).

## DAVID LAMBERT

David Lambert est agrégé et docteur en histoire contemporaine (Université Paris I). Il est chercheur associé à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et enseignant au lycée Louise-Michel de Narbonne. Ses travaux portent sur l'histoire du Maghreb colonial ainsi que l'histoire sociale et culturelle des empires coloniaux. Il est l'auteur de *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, publié aux Presses universitaires de Rennes en 2009.

# SUR LA MÊME THÉMATIQUE



**L'Afrique coloniale**  
**Réalités et imaginaires**  
 TDC, n° 1099  
 2015  
 Revue : Réf. 755A4409 – 8 €



**Colonisation**  
 Film animé et fiche pédagogique  
 Les douze mots de l'histoire  
 2013  
 Gratuit en ligne sur le site du Réseau



**La guerre d'Algérie**  
 TDC, N° 994  
 2010  
 Revue : Réf. 755A3428 – 4,70 €



**Comprendre la traite négrière atlantique**  
 Philippe Gardey (dir.)  
 2009  
 Réf. 3309M078 – 23,90 €



## MAÎTRISER

Pour étayer  
vos connaissances

Faire connaître l'histoire des colonisations et des décolonisations, comprendre une question sensible inscrite dans les programmes scolaires, proposer des outils pour aborder de manière sereine cet enseignement : tel est l'objectif de cette synthèse destinée aux enseignants de collège et de lycée général, technologique et professionnel, aux élèves et aux étudiants.

Des mises au point scientifiques par thèmes rendent compte des dernières recherches historiques. Une approche au plus près des sociétés coloniales restitue la diversité des acteurs – colonisés et colons – ainsi que la complexité de la situation coloniale. Des dossiers documentaires (textes, cartes, photographies, etc.), assortis de présentations scientifiques, proposent des pistes d'utilisation pédagogique adaptées à différents niveaux de classe.

**Marie-Albane de Suremain** est maître de conférences en histoire et formatrice d'enseignants à l'UPEC-ESPE de Créteil. Elle co-dirige l'axe Savoirs du laboratoire CESSMA.

**Sophie Dulucq** est professeure d'histoire contemporaine à l'université Toulouse-Jean-Jaurès. Elle co-dirige le laboratoire FRAMESPA.

**David Lambert** est chercheur associé à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et enseignant au lycée Louise-Michel de Narbonne.

Cet ouvrage existe en version numérique.



MAÎTRISER



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE  
DE L'IMMIGRATION

ISSN 2416-6448  
ISBN 978-2-240-03952-1  
Réf. 941C2020  
23 €

